

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087. CCP 23-313  
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 -  
3 mois Fr 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.-. LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

### Les 27: Mise à jour du fichier des grands bourgeois d'affaires suisses

III\*

#### Commentaires des départs

En deux ans, quatre départs. MM. Fritz Richner, Nello Celio, Ernest Gamper, Walter Boveri (M. E. Reinhardt, de Zurich, figurait sur notre précédente liste; un peu abusivement, si nous pouvons nous exprimer ainsi; certes il se trouvait chez Brown-Boveri, au Crédit Suisse, et à Elektrowatt, ce qui est un triangle isocèle du capitalisme suisse! mais il était directeur et non administrateur du Crédit Suisse; erreur de lecture qui explique que nous ne l'avons pas porté en liste aujourd'hui; mais ce n'est pas un départ; M. Reinhardt n'a que soixante ans; formé par l'administration fédérale, il représente le type du manager qui accède aux plus hautes sphères; il assure notamment la liaison avec des holdings étrangers: Michelin, Socal).

Quatre départs aisément explicables. M. Celio, incompatibilité de ses anciens mandats et de sa magistrature. M. Richner est devenu président d'honneur (= retraite) de l'UBS, M. Boveri de Brown-Boveri, tous deux sont nés en 1894. De même, M. Gamper n'a gardé que son mandat chez G. Fisher.

Une remarque: les grandes banques

qui sont des lieux de rencontre essentiels des grands industriels assurent mieux les rotations que le renouvellement de mandats à l'intérieur des entreprises. Leur rôle de liaison est confirmé. Pour le reste, stabilité: la raison en est simple.

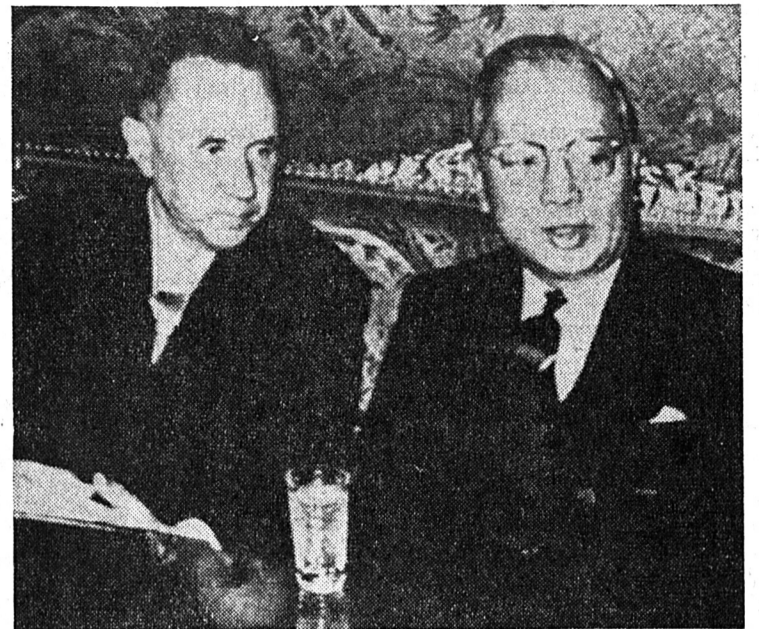
La plus grande partie des présences sur cette liste s'explique par le fait que ces bourgeois d'affaires disposent d'une grande fortune personnelle: ou bien ils assument des responsabilités directes dans leur entreprise familiale, ou bien ils suivent la gestion de leur fortune au niveau même de la société. La moitié, au moins, de ces administrateurs sont dans cette situation. La Suisse a la réputation de posséder des entreprises de caractère familial; même en ne tenant compte que des plus grandes, même en recensant des sociétés bancaires ou des assurances qui se prêtent moins bien au repérage des fortunes personnelles, on peut donc affirmer qu'une analyse de l'état-major financier et industriel suisse confirme l'aspect « deux cents familles » du capitalisme suisse. On sait d'autre part, pour expliquer la lenteur du renouvellement des administrateurs, qu'il s'agit souvent de fonctions peu absorbantes et très royalement rétribuées en tantièmes. On comprend donc!

#### Les nouveaux venus

Quatre départs, mais neuf nouveaux venus. Dans le cas particulier, cet apport est extrêmement significatif. Il est dû essentiellement à l'inclusion dans la liste de classement d'Aar-Tessin et de Swissair. Ces sociétés plus que toutes les autres sont liées avec des collectivités publiques. Or elles vont permettre d'abord à des hommes possesseurs d'une entreprise et qui jouissent d'une grande fortune personnelle, d'accéder à la dernière marche du capitalisme. C'est le cas pour Théodore Boveri qui, à dire vrai, n'avait guère besoin de cet artifice; mais, grâce à Swissair, sont présents aujourd'hui MM. Gugelmann, Reinhardt, Schmidheiny, Iselin. Inversement, M. Berchtold, administrateur-délégué de Swissair, est attiré par le groupe Schmidheiny. Cette manière de renforcer son intégration à travers une entreprise semi-publique est caractéristique de la vitalité et de la volonté de regroupement du capitalisme suisse. Significatif encore, au vu de l'accession de M. von Murali, de constater que la liaison essentielle aujourd'hui entre la science et l'économie se fait par l'intermédiaire d'un patricien bernois; mais notons que le pôle, sur ce plan, est Bâle: voyez les liaisons de M. von Murali avec les chimistes de Bâle.

(Suite en dernière page.)

#### Entretiens U Thant—Kossyguine



U Thant (à droite), secrétaire général de l'ONU, a rencontré, lundi au Kremlin, M. Kossyguine, chef du Gouvernement soviétique. Ils se sont entretenus de la situation internationale ainsi que des questions concernant l'activité des Nations Unies.

### AU GRAND CONSEIL BERNOIS La surveillance de la raffinerie de Cressier

En reprise de séance, le Grand Conseil bernois a premièrement, lundi après midi, voté des crédits et subventions au chapitre de la direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique pour un montant de 6,98 millions de francs. Toujours concernant cette même direction, les députés ont entendu des interventions, dont une motion relative au maintien de la Commission de surveillance de Cressier. Un député de Champion s'est en effet inquiété du fait que, dès que le permis définitif d'exploiter sera délivré à la raffinerie de Cressier, on s'attend à voir dissoudre la Commission de surveillance générale et ses différents groupes. (Rappelons que cette commission était chargée de surveiller la

construction de la raffinerie.) H. Huber, conseiller d'Etat, a accepté la motion, tout en déclarant que le Conseil exécutif proposera aux autorités fédérales de maintenir une commission intercantonale de surveillance. Quant au Grand Conseil, c'est à une grande majorité qu'il a accepté la motion. Avant d'entreprendre l'examen d'entrée en matière concernant la loi sur les finances de l'Etat de Berne, les députés ont accepté par 126 voix contre 2 le projet de loi portant modification des prescriptions relatives aux subventions et aux redevances. On se souvient que ce projet a été examiné durant toute la semaine dernière.

#### Toujours le macCarthyisme zurichois?

La plus jeune galerie d'art de Zurich, La Fourmière, qui avait ouvert ses portes dans une maison destinée à être démolie, à proximité de l'immeuble du Corbusier, et où est déposée la « machine à Tinguely », se trouve depuis quelques mois dans de sérieuses difficultés. Actuellement, la Fourmière a organisé une exposition de deux artistes polonais d'avant-garde, le peintre Marian Szipakowski et la graphiste Teresa Jakubowska. Au vernissage, où l'attaché culturel et secrétaire d'ambassade Orłowski était présent, le directeur de la galerie a déclaré que son existence était un véritable combat de vie et de mort avec les organes de la police des étrangers. La Fourmière, qui est absolument apolitique, s'est donné pour but de faire connaître les artistes de l'Est. De ce fait, elle voit son action presque complètement limitée et craint de devoir se vouer à une activité plus « classique »...



#### Grenoble: Favre a réussi

Willy Favre a obtenu lundi la deuxième médaille d'argent des X<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver pour la Suisse. Notre photo le montre pendant la seconde manche du slalom géant, lundi, où il s'est classé à nouveau deuxième derrière Killy.

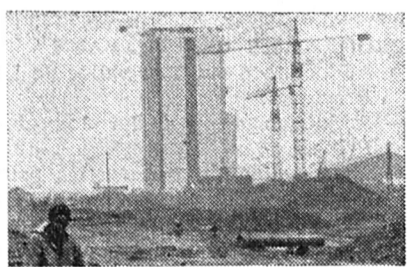
le Vaudois (dossard N° 13) savoure sa victoire en compagnie de Killy (N° 3) et de l'Autrichien Messner, 3°. Les superstitieux pourront toujours dire que Favre doit sa médaille à son numéro de dossard...

Quatrième page



### Cela s'est passé dans notre pays

#### Zurich: Logement, mon éternel souci



Selon des statistiques fournies par les autorités communales, le canton de Zurich comptait 1018 appartements vides au 1<sup>er</sup> décembre 1967, soit 0,29 % du nombre total des logements. L'année précédente, on en avait dénombré 1037 (0,30 %).

Dans la ville de Zurich, on n'a dénombré que 52 logements vides au 1<sup>er</sup> décembre 1967, contre 152 l'année précédente.

LAUSANNE: Agriculteurs romands et lait. — La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a pris connaissance de la proposition du Conseil fédéral d'accroître la participation financière des agriculteurs aux frais de mise en valeur du lait. Dans un communiqué, elle s'oppose à toute augmentation de la retenue.

RADOLFZELL: Meurtre au carnaval. — A Radolfzell, au bord du lac de Constance, un manœuvre de 16 ans a porté plusieurs coups de couteau, sur un manœuvre de 31 ans, G. Dehn qui marchait sur la route. Ce dernier a été touché si sérieusement qu'il est mort peu après. L'auteur du meurtre fut retrouvé dans la nuit et lorsque la police vint le chercher, il était au lit et dormait tranquillement. Devant des parents effondrés, il avoua son forfait. Il déclara que, depuis la nuit de vendredi, il était en tournée de carnaval et qu'il avait passablement bu. Par hasard, il rencontra

deux hommes et se disputa avec le plus âgé. Lorsque ce dernier voulut lui donner une correction, il sortit son couteau et, par trois ou quatre fois, le blessa mortellement. Il nettoya son arme soigneusement à la maison et se lava les mains pleines de sang. Ensuite, il alla au lit et s'endormit.

COMMISSION DES CARTELS: Pragmatisme mais efficacité... — Le conseiller national Schürmann, président de la Commission des cartels, a relevé au cours d'une conférence de presse, que, 4 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur les cartels, une véritable doctrine n'a pas encore pu être dégagée. La commission continue de travailler de façon pragmatique. Mais son audience est très grande, ses avis sont écoutés et suivis, à tel point que dans certaines branches on a pu constater que l'ouverture d'une enquête de la commission suffisait, à elle seule, à entraîner l'abolition de certaines pratiques restrictives.

En 1967, la commission a poursuivi son enquête générale sur les prix imposés. Une enquête est en cours dans le domaine des spiritueux. La grande enquête sur les banques se poursuit, et un rapport est en voie d'élaboration.

L'activité future de la commission sera notamment marquée par diverses enquêtes dans le domaine agricole.

SCHAFFHOUSE: Augmentation d'impôts? — Le Gouvernement cantonal schaffhousois propose au Grand Conseil de faire passer le taux de l'impôt cantonal de 110 à 120, pour accroître les recettes. Si une telle proposition était acceptée, le déficit de 1968 serait tout de même de 2 millions de francs, mais on pense pouvoir équilibrer celui de 1969.

SAINT-GALL: Opération ratée. — La petite Marlyse Schlupf, 10 ans, avait été happée par une scie, la semaine dernière, et son bras avait été arraché. Elle avait été aussitôt trans-

portée à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall, où les médecins tentèrent la difficile opération de recoudre la partie arrachée. Malheureusement, ce fut l'échec, et la fillette est décédée des suites de ses blessures.

BALE: Un an de prison pour un fuyard. — Le 23 mai dernier, un automobiliste avait happé une femme, à la Porte de Saint-Alban, à Bâle, alors que cette personne descendait du tram et voulait traverser la rue. L'automobiliste circulait entre le trottoir et l'îlot du tram. Il avait projeté sa victime au sol et ne s'arrêta que 80 mètres plus loin. Revenu sur les lieux de l'accident, il vit que des passants s'affairaient autour de la malheureuse, qui devait décéder peu après à l'hôpital, et il prit alors la fuite. Il fut arrêté chez lui alors qu'il avait déjà essayé d'effacer les traces de la collision sur sa carrosserie. Le tribunal de Bâle a condamné cet homme à un an de prison ferme.



## Ville de LA CHAUX-DE-FONDS

Votation fédérale des 17 et 18 février 1968 concernant l'octroi d'une amnistie fiscale générale

### SONT ÉLECTEURS

Tous les citoyens suisses, âgés de 20 ans révolus, domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont le droit de participer à cette votation.

Il est rappelé qu'en matière fédérale, seuls les hommes ont le droit de prendre part au scrutin.

### LOCAUX DE VOTE

Centre: Halle aux enchères, rue Jaquet-Droz 23  
Forges: Collège des Forges, avenue des Forges 16  
Charrière: Collège de la Charrière, Charrière 36  
Les électeurs doivent voter dans leur circonscription électorale respective.

### HEURES DU SCRUTIN

Samedi 17 février 1968, de 9 à 19 h.  
Dimanche 18 février 1968, de 9 à 13 h.

### VOTES PAR CORRESPONDANCE

Les électeurs absents de la localité et qui désirent voter par correspondance doivent en faire la demande par écrit au bureau de la Police des habitants avec indications des motifs. La demande devra porter l'adresse exacte, nom, prénom et année de naissance.

### VOTES ANTICIPÉS

Les électeurs peuvent exercer leur droit de vote aux lieux ci-après:

**A la Police des habitants, rue de la Serre 23:** du mercredi 14 février au vendredi 16 février 1968, de 7 h. 30 à 18 h. (le vendredi jusqu'à 18 h. 30).

**Au poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville:** du mercredi 14 février au vendredi 16 février, entre les heures de bureau indiquées ci-dessus. Le samedi matin 17 février 1968, jusqu'à 6 h.

### VOTES DES MALADES

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile dans le ressort communal, doivent en faire la demande au bureau électoral de leur circonscription. Collège des Forges, tél. 277 57; Halle aux enchères, tél. 241 25; collège de la Charrière, tél. 322 83.

### CARTES CIVIQUES

Pour les personnes qui auraient égaré leur carte civique, pour les cas spéciaux et les renseignements, le bureau de la Police des habitants, rue de la Serre 23, tél. 248 21, sera ouvert pendant toute la durée du scrutin, soit le samedi jusqu'à 19 h., et le dimanche, de 9 h. à 13 h.

La Chaux-de-Fonds, le 2 février 1968.

POLICE DES HABITANTS.

## PIANO

A VENDRE (cas urgent), très bas prix, beau piano. Tél. (039) 2 75 68.

## LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat vente échange - Librairie pièce du Marché tél 733 72

RIEN APPAREMMENT

et pourtant... elle voit mieux!



avec des verres de contact

VON GUNTERT  
Tél. 23803 Av. LEOPOLD-ROBERT 21  
Laboratoire 1<sup>er</sup> étage



Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20 55 11 25 4 95

## OFFRES D'EMPLOI



### HOPITAL DE LA CHAUX-DE-FONDS

L'Hôpital de la ville de La Chaux-de-Fonds met au concours les postes suivants:

#### une secrétaire médicale

pour la dactylographie des rapports et travaux administratifs du service de radiologie.

#### une employée de bureau

pour les travaux administratifs au bureau de réception des malades.

#### une employée de bureau

pour divers travaux administratifs.

Age: 20 ans minimum, 40 ans maximum.

Exigences: de préférence formation commerciale complète avec diplôme d'une école de commerce ou titre équivalent.

Travail varié et intéressant.

Traitement: selon capacités et expérience.

Entrée en service immédiate ou date à convenir.

Ces postes permettent aux titulaires de bénéficier des avantages sociaux offerts par l'administration communale. Les offres de services manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats doivent être adressées au directeur de l'hôpital, Chasseral 20, La Chaux-de-Fonds (tél. 039/35353), jusqu'au 24 février 1968.

### La Fabrique d'Ebauches du Landeron ATELIER DE LA CHAUX-DE-FONDS

cherche quelques

#### mécaniciens régleurs de machines

comme chefs de groupe

#### personnel féminin de fabrication

pour ébavurage et visitage d'ébauches (travaux propres)

(Suisses ou étrangers avec permis C ou frontaliers)

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres au bureau de l'atelier, rue du Crêt 7, ou téléphoner au No 039/32521.

## BERNARD GOLAY S. A.

HORLOGERIE DE PRÉCISION  
RECHERCHE ET ÉLECTRONIQUE

cherche des

## horlogers

capables de s'adapter à des travaux de précision et de qualité.

S'adresser à: 1007 Lausanne, chemin des Croix-Rouges 2 (☎ 22 56 36).

## VILLE DU LOCLE

### Votation fédérale des 17 et 18 février 1968

Local de vote: grande salle de la Croix-Bleue, France 8.

Heures d'ouverture du scrutin: samedi 17 février, de 9 à 19 h., dimanche 18 février, de 9 à 13 h.

Vote anticipé: les électeurs peuvent exercer leur droit de vote par anticipation au poste de police, du mercredi 14 février au samedi 17 février, à 6 h.

Vote des malades: les infirmes et les malades incapables de se rendre au scrutin peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au vendredi 16 février, à 18 h., ou au bureau électoral jusqu'au dimanche 18 février, à 10 h.

LE CONSEIL COMMUNAL

### COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS Ligue pour la protection de la nature Club jurassien

Mardi 13 février 1968, à 20 h. 15, à l'amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite agrémentée de projections

## Les plantes protégées

par M. ADOLPHE ISCHER,  
Dr ès sciences, Neuchâtel

## UNE BONNE PUBLICITÉ Le Peuple-La Sentinelle

### MUSÉE D'HORLOGERIE LA CHAUX-DE-FONDS



CHAQUE JOUR DE 19h à 21h.  
SAMEDI ET DIMANCHE  
DE 10h à 12h ET DE 14h à 17h.

### Faites lire votre journal

### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

12 février 1968

#### Naissances

Leonardi David, fils de Francesco, ouvrier, et de Concetta née Di Vincenzo.  
Berguerand Thierry-Raymond, fils de Raymond-Henri, employé de bureau, et de Denise-Foi-Odilia née Cattin.  
Breguet Anne-Sylvie, fille de Gérald-Jean, pharmacien, et de Danielle née Virieux.  
Cipolla Sonia, fille de Paolo, menuisier, et d'Immacolata née Vitagliano.  
Calame-Longjean Claudine-Hilda, fille de Pierre-Adhémar, employé de bureau, et de Marie-Madeleine-Renée née Jaggi.  
Tombari Yvan, fils de Maurizio, maçon, et de Liliana née Ricci.  
Boillat Murielle-Thérèse-Germaine, fille de Jean-François-Joseph, boulanger-pâtissier, et de Thérèse-Paulette-Josette née Buchwalder.  
Mazza Sonia, fille de Remo-Giovanni, boucher, et de Klara-Lydia née Jeanneret.

#### Décès

Zaugg Gustav, boilier, né le 4 avril 1894,

En cas de décès adressez-vous à

## E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires - Cercueils  
Transports auto - Prix modérés

époux de Georgette née Gebhardt (Tuilerie 24).  
Poncioni Luigi - Rodolfo, ouvrier, né le 8 septembre 1901, veuf de Luigia née Lironi (Forges 17).  
Ditesheim Maurice, architecte, né le 12 juillet 1926, époux d'Arlette-Simone née Dreyfus.

## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

### Boxe Les demi-finalistes sont connus

Après les éliminatoires nationales qui se sont déroulées à Berne, voici l'ordre des demi-finales qui se disputeront le 18 février à Zurich:

Mouches: Walter Chervet (Berne) - Aeberhard (Toedi); Durussel est qualifié d'office pour la finale.

Coqs: Geeser (Lucerne) - Stoffel (Zurich); Spavetti (Berne) - Cagnazzo (La Chaux-de-Fonds).

Plumes: Michaud (Colombier) - Vogel (Bâle); Portmann (Saint-Gall) - Roth (Berne).

Légers: Brechbühl (Berne) - Charrière (Bulle); Vitali (Genève) - Grimm (Broug).

Surlégers: Rindlisbacher (Berne) -

Heiniger (Uster); Fiucci (Genève) - Kubler (Winterthur).

Welters: Hebeisen (Berne) - Vigh (Bâle); Gschwind (Granges) - Aeschlimann (Soleure).

Surwelters: Ilgenmann (Uster) - Erber (Bienne); Weissbrodt (Colombier) - Kissling (Granges).

Moyens: Nussbaum (Genève) - Bergonzi (Lucerne); Schüpbach (Broug) - Szathmary (Uster).

Mi-lourds: Fahrni (Thoune) - Schær (Bienne); Nater (Bienne) - Walcher (Toedi).

Lourds: Laissue (Genève) - Pini (Lucerne); Meier (Winterthur) - Szalai (Berne).

## Le concours cantonal des Amis de la Nature

Ce concours s'est déroulé dimanche à la Serment (Tête-de-Ran) par un temps splendide et une neige très bonne. Il fut organisé par la section de La Chaux-de-Fonds et a réuni des participants du Locle, de Peseux et de La Chaux-de-Fonds. Résultats:

Slalom spécial (2 manches). - Dames: 1. M. Grünig; 2. C. Staehli; 3. R. Vuilleumier. - Juniors: 1. J.-Ph. Eisenring; 2. M. Ruegg; 3. C. Martinier. - Seniors: 1. B. Vuilleumier; 2. F. Rawyler; 3. C. Vuilleumier.

Vétérans: 1. G. Staehli; 2. H. Grünig.

Slalom géant (2 manches). - Dames: 1. M. Schindelholz; 2. K. Petitjean; 3. J. Vuilleumier. - Juniors: 1. E. Vogel; 2. J. Staehli; 3. J.-Ph. Eisenring. - Seniors: 1. F. Rawyler; 2. B. Vuilleumier; 3. C. Vuilleumier.

Combiné. - Dames: 1. M. Grünig, La Chaux-de-Fonds; 2. M. Schindelholz, Le Locle; 3. K. Petitjean, Le Locle; 4. M. Huguélet, Le Locle; 5. Josette Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds; 6. M. Robert, La Chaux-de-Fonds; 7. Jocelyne Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds. - Juniors: 1. J.-Ph. Eisenring, Le Locle; 2. M. Ruegg, La Chaux-de-Fonds; 3. C. Martinier, La Chaux-de-Fonds; 4. J. Staehli, La Chaux-de-Fonds; 5. P. Staehli, Le Locle; 6. R. Müller, Peseux; 7. P.-Y. Droz, La Chaux-de-Fonds. - Seniors: 1. F. Rawyler, La Chaux-de-Fonds; 2. B. Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds; 3. C. Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds; 4. R. Huguélet, Le Locle; 5. C. Jubin, La Chaux-de-Fonds; 6. K. Petitjean, Le Locle; 7. J.-J. Wenger.

## Avant le Grand Conseil neuchâtelois

ECOLE INTERCANTONALE DE GARDÉS FORESTIERS A LYSS. - Le Conseil d'Etat propose d'accepter une participation à la construction d'une Ecole intercantonale de gardes-forestiers à Lyss. La part de notre canton est fixée à 120 000 fr., le prix total de la construction et de son équipement se monte à 1 700 000 fr. L'école projetée pourra recevoir une trentaine d'élèves et notre canton aurait le droit à une ou deux places. Notre part aux frais d'exploitation sera couverte par le budget du Département de l'agriculture.

AMÉNAGEMENTS AUX INSTALLATIONS MILITAIRES DE COLOMBIER. - Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de voter un crédit de 900 000 fr., destiné à l'aménagement d'ateliers 540 000 fr., à la réfection des installations de chauffage de la caserne I et du château 230 000 fr. et à l'agrandissement des installations de stockage de combustible 130 000 fr.

NECESSITÉ D'UN TROISIÈME JUGE D'INSTRUCTION. - L'augmentation de la population, le développement considérable de la législation, ont eu pour conséquence d'imposer la désignation d'un juge suppléant extraordinaire, qui a fini par être occupé pour la majeure partie de son activité par cette suppléance. La nomination d'un troisième juge d'instruction semble donc s'imposer comme une mesure urgente. Le Conseil d'Etat propose donc au Grand Conseil de voter le décret nécessaire à la revision du Code de procédure pénale,

modifiant notamment l'article 103, qui deviendrait le suivant:

«L'un des juges d'instruction instruit les causes dans les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds; les deux autres juges dans les districts de Neuchâtel, de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz.

» Les trois juges d'instruction se suppléent mutuellement. Ils peuvent procéder sur l'ensemble du territoire neuchâtelois à toutes les opérations pour lesquelles ils sont habilités par la loi.»

### Améliorations foncières et adductions d'eau

Voici un résumé du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil:

Sous la désignation de travaux d'améliorations foncières, on désigne, selon la loi fédérale sur l'agriculture, du 3 octobre 1951, et selon notre loi cantonale du 21 mai 1958, non seulement les interventions de l'homme dans le secteur des terres (remaniements, drainages, chemins), mais aussi dans les bâtiments destinés aux exploitations ou aux organisations coopératives de mise en valeur.

L'aménagement du territoire et ses nombreux problèmes nous ont, dès le début, convaincus qu'il n'était pas possible d'aménager une région sans procéder à un remaniement parcellaire. Inversement, toute réalisation d'un remaniement parcellaire doit être conçue et effectuée dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Dans la demande de crédit global de 7 640 000 fr. qui vous est présentée,

nous nous sommes limités aux travaux d'améliorations indispensables et urgents à réaliser pour la plupart en cinq ou six ans.

En première urgence, il y a lieu de résoudre des problèmes vitaux pour l'ensemble de la population de certaines régions encore insuffisamment équipées, tels que l'adduction d'eau et la construction de chemins. Dans cet ordre d'idées, sont aussi comprises les améliorations foncières des territoires touchés par le tracé des routes (nationale 5, pénétrante du Val-de-Travers). Nous précisons que dans le rapport d'information concernant le programme général des nouvelles dépenses à envisager, du 18 avril 1967, un montant de 6 millions de francs a déjà été prévu pour le subventionnement des travaux qui vont être énumérés dans le présent rapport.

#### PROGRAMME DES TRAVAUX

- Adduction d'eau à la vallée de La Brévine.
- Adduction d'eau à La Joux-du-Plâne.
- Construction de fromageries pour la région de La Côte-aux-Fées-La Montagne-de-Buttes.
- Construction d'une nouvelle centrale laitière à La Chaux-de-Fonds.
- Syndicat d'amélioration foncière du Val-de-Travers ouest, extension sur la commune de Buttes.
- Syndicat d'améliorations foncières de Montmirail.
- Syndicat d'améliorations foncières des deux Thièlles.
- Construction urgente de chemins agricoles.
- Fermes de colonisation au plateau de Wavre.



## Praticable uniquement avec chaînes ou pneus à neige...

Combien de cols — même de faible altitude — demeureraient-ils impraticables pendant les mois d'hiver si une armée d'hommes n'était à l'œuvre presque sans interruption pour assurer le passage sur une grande partie de nos routes de montagne.

Bien que la plupart des automobilistes n'aient qu'un sourire condescendant pour le col de l'Albis, en raison de sa « mini-altitude » (793 m.), nous l'avons choisi pour notre reportage, et nous avons pu constater que le déblaiement de la neige pose là aussi des problèmes non négligeables.

Tant que le déblaiement doit être effectué, deux hommes assurent le service de contrôle sur l'Albis. En cas de fortes chutes de neige, comme celles qui se sont produites au début de janvier, ils appellent à la rescousse d'autres hommes du service cantonal des travaux publics. Dans les cas sérieux, des entreprises privées apportent aussi leur concours.

Si nous adressons aujourd'hui des louanges à l'équipe de l'Albis, ils vont naturellement aussi à toutes les autres qui ont accompli leur dur travail sur nos principales routes de montagne.

### Une mauvaise journée

Nous nous trouvons sur l'Albis un certain jour de la première quinzaine de janvier. Il avait neigé pendant toute la nuit, si bien qu'il y avait particulièrement à faire au cours de la journée suivante.

Le chef de l'équipe, déjà depuis plus de 20 ans au service du Dépar-

tement cantonal des travaux publics, nous déclara que la situation n'avait pas été aussi critique depuis des années. « Le pire », nous dit-il, « ce sont les congères. A peine a-t-on libéré un tronçon de la route que le vent souffle de nouvelles masses de neige sur la chaussée et que tout est à recommencer. » Dans de telles conditions d'enneigement, l'équipe commence déjà à ouvrir la route à quatre heures du matin. Les hommes ne seront guère rentrés chez eux avant huit heures du soir. Aucun d'eux ne s'étonne si l'on vient de nouveau les chercher deux heures plus tard, alors qu'ils sont en train de se réchauffer dans un café, pour répandre du sable ou du sel. Lorsqu'il neige sans interruption, ces hommes sont constamment sur la brèche au point qu'ils finissent par perdre la notion du temps et ne savent plus très bien si l'on est un dimanche ou un jour de semaine.

Vers dix heures, il y eut une brève pause, après quoi le travail reprit de plus belle. Les premiers skieurs arrivèrent en voiture, s'attendant naturellement à trouver toutes les places de parc déjà débarrassées de la neige.

Nous avons voulu demander au chef d'équipe ce qu'il pensait du comportement des automobilistes en général. « Bien sûr, il y a de nombreux conducteurs convenables, mais l'on rencontre aussi beaucoup d'incorrigibles. Les panneaux indiquant qu'un col n'est praticable qu'avec des chaînes ou des pneus à neige sont parfaitement en ordre, mais ils sont souvent aussi placés là où ils ne seraient certaine-

ment pas nécessaires. La plupart des automobilistes le savent et n'y prêtent par conséquent guère d'attention. C'est donc nous qui devons aller les dépanner. Si on leur fait remarquer qu'ils auraient pu au moins monter des pneus à neige, ils sont offensés et se lamentent : « Ouvrez donc les yeux : vous voyez bien que les pneus à neige sont montés ! » En y regardant de plus près, on constate que ces soi-disant pneus à neige ressemblent beaucoup à ce que l'on pourrait appeler de mauvais pneus d'été. » Pendant cette journée, nous avons été particulièrement frappés par l'insouciance de nombreux touristes étrangers, en particulier allemands. Sur les quelque vingt véhicules que nous avons vus, aucun n'était équipé de chaînes ou de pneus à neige. Les inconscients ont toujours de la chance ! Ou tout au moins dans la plupart des cas.

Tous les autres automobilistes qui circulent dans de telles conditions sans un équipement d'hiver ont aussi de la chance. Leur comportement peut être certainement taxé de « criminel ». A quoi sert une petite amende lorsque de tels écervelés sont attrapés ? Le manque de personnel pour le déblaiement de la neige pourrait être résolu d'une manière idéale, et l'Etat y gagnerait encore de l'argent, si l'on étudiait sérieusement notre proposition : en plus de l'amende, un « ordre de marche » pour un à cinq jours de travaux de déblaiement. Personne n'ignore que c'est là une occupation très saine, qui contribue à aiguïser l'appétit !

En haut à gauche:

Tant que la route est recouverte par de telles masses de neige, tout automobiliste éprouvera de sérieuses difficultés à passer.

En haut à droite:

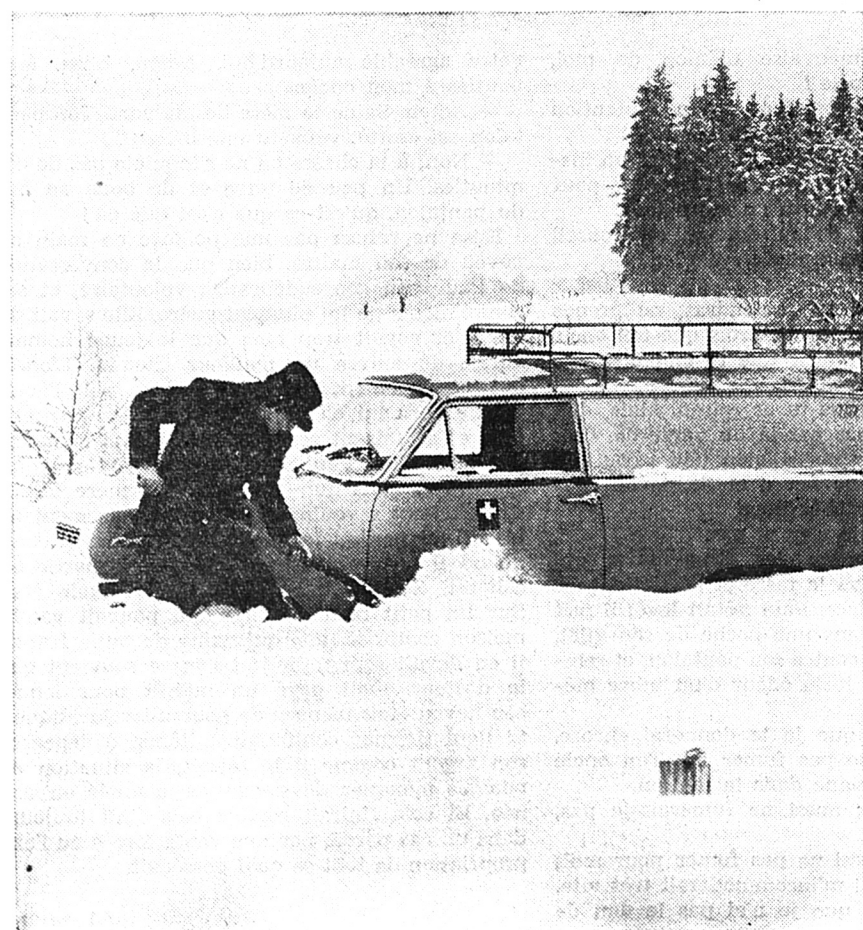
Le rotor du chasse-neige doit être débarrassé à intervalles réguliers de la neige qui s'y est incrustée.

En bas:

Deux hommes ne suffiraient jamais à dégager toutes les places de parc. L'emploi du chasse-neige leur facilite considérablement la tâche.



Les joies de l'hiver! Ce postier a dû déblayer la neige pendant deux heures jusqu'à ce que sa voiture soit dégagée.



Bien que les travaux de déblaiement soient en grande partie mécanisés, ils exigent encore de gros efforts corporels. Toutes les bornes doivent être dégagées avant le passage du chasse-neige.



## D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Handball:  
La Chaux-de-Fonds battue

Lausanne-Ville bat La Chaux-de-Fonds, 18-13. — Les handballeurs chaux-de-fonniers ont rencontré Lausanne-Ville chez lui et ont perdu le plus régulièrement du monde. Il est vrai que cette rencontre avait été prise sans conviction par l'équipe chaux-de-fonnrière, puisqu'elle ne peut plus être rejointe en tête.

## Football

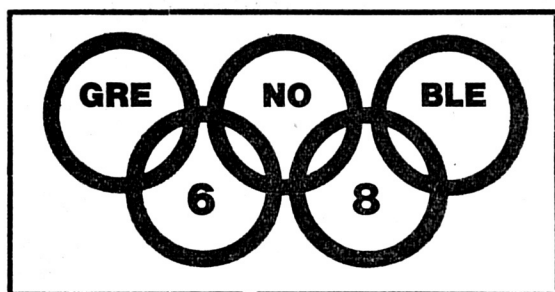
## Les Suisses sont en Israël

Victime d'un accident de travail, le gardien Karl Grob (Zurich) n'a pas pu rejoindre ses camarades de l'équipe suisse avant son départ pour Israël et Chypre. Le coach Erwin Ballabio a fait appel à Barlie (Servette) pour le remplacer. D'autre part, en arrivant à Tel-Aviv, Ely Tacchella a appris, par un télégramme déposé à l'aéroport, le décès de son père, victime d'une crise cardiaque à l'âge de 56 ans. Le Lausannois est reparti en avion ce matin pour la Suisse.

En principe, à Tel-Aviv, pour le match de mercredi, Ballabio alignera la formation suivante: Kunz; Pfirter, Bionda, Michaud, Perroud; Odermatt, Marti, Durr; Kunzli, Amez-Droz, Quentin. En seconde mi-temps, Citherlet remplacerait Marti et Zappella Amez-Droz.

## Sport-Toto

Liste des gagnants du concours des 10 et 11 février: 5 gagnants avec 13 points à 30 319 fr. 30; 178 gagnants avec 12 points à 851 fr. 65; 2153 gagnants avec 11 points à 70 fr. 40; 13 744 gagnants avec 10 pts à 11 fr. 05.

WILLY FAVRE, médaille d'argent  
«ET POURTANT, JE N'AIME PAS DU TOUT LE BROUILLARD»

Si Killy a confirmé ses prétentions et les pronostics, le Suisse Willy Favre, pour sa part, a également confirmé qu'il est actuellement dans une forme splendide. Comme les Français, il est arrivé dans sa meilleure condition au moment des Jeux.

Et pourtant le skieur des Diablerets fut l'un des derniers à être sélectionné pour Grenoble. Il avait été blessé en début de saison et, lors des premières grandes courses internationales, il avait eu de la peine à retrouver le rythme. Mais, l'essentiel, Favre a tenu bon hier et sa médaille d'argent fait plaisir. Après Daetwyler, c'est un deuxième Romand qui monte sur le podium.

Si la seconde manche n'a pas modifié le classement de la première en ce qui concerne les deux premiers, il n'en va pas de même pour la suite, puisque l'Autrichien Heini Messner a rapporté à son pays sa première médaille masculine en venant souffler la troisième place à Guy Périllat. Cette deuxième manche a, d'autre part, été infiniment plus difficile que la première.

«La visibilité était bonne au départ, et ce sur quinze portes environ. Elle fut ensuite mauvaise pendant trente portes et de nouveau acceptable sur

la fin», a déclaré Jean-Claude Killy. «Heureusement, avec l'avance que je savais avoir sur Willy Favre, je n'étais pas forcé de donner le maximum. Je ne pensais d'ailleurs pas avoir fait le deuxième meilleur temps derrière Kidd et je croyais me trouver simplement parmi les quatre premiers de cette manche.

— Avez-vous pensé à Toni Sailer en préparant les Jeux de Grenoble, à savoir à son triplé des Jeux olympiques de Cortina?

— Oui, bien sûr, j'ai pensé que je pourrais égaler peut-être cette performance unique. Mais je n'en étais

pas obnubilé. Je savais, après mes courses de l'an dernier, que les trois médailles étaient à ma portée. Mais de là à réussir... Il faut dire aussi que c'est plus dur aujourd'hui que du temps de Toni: d'abord, le géant se court en deux manches. Et puis, il y a cette histoire de nouveau règlement du slalom spécial qui va nous soumettre à une terrible épreuve nerveuse.

Willy Favre, lui, fut beaucoup plus bref: «Pour moi, aujourd'hui, les conditions n'étaient pas idéales, car je n'aime pas du tout le brouillard. Je savais qu'il serait difficile de ré-

sister aux Français, surtout à Killy, et c'est pourquoi j'ai donné le maximum. Finalement, tout s'est bien passé.»

Le classement: 1. Killy (F), 3' 29''28 (1' 42''74 et 1' 46''54); 2. Favre (S), 3' 31''50 (1' 43''94 et 1' 47''56); 3. Messner (Aut), 3' 31''83 (1' 45''16 et 1' 46''67); 4. Périllat (F), 3' 32''06; 5. Kidd (USA), 3' 32''37; 6. Schranz (Aut), 3' 33''08; 7. Giovanoli (S), 3' 33''55; 8. Nening (Aut), 3' 33''61; 9. Mauduit (F), 3' 33''78; 10. Heuga (USA), 3' 33''89; 11. Piazzalunga (It), 3' 34''52; 12. Bruggmann (S), 3' 34''91; 23. Stefan Kaelin (S), 3' 40''42.

## La Suède se reprend et se montre très forte

SUÈDE—FINLANDE, 5-1 (1-0, 2-1, 2-0). — Les Suédois ne se sont pas laissés surprendre par une équipe de Finlande courageuse, mais tout de même légèrement inférieure sur le plan technique. Pour la première fois depuis le début du tournoi, l'entraîneur suédois avait laissé le grand Stolz, maintenant âgé de 36 ans, sur la touche, mais le comportement de l'équipe n'en fut pas modifié. Les Finlandais n'ont jamais eu la moindre chance de causer une surprise au cours de cette rencontre qui fut disputée très sportivement de part et d'autre.

TCHÉCOSLOVAQUIE—ALLEMAGNE DE L'EST, 10-3 (5-2, 1-0, 4-1). — Cette rencontre a d'abord été dominée par les Tchécoslovaques, qui prirent une avance substantielle. Les Allemands de l'Est réagirent cependant au cours de la seconde période.

## CONVOICATIONS DU PARTI

## CANTON DE NEUCHÂTEL

**LA CHAUX-DE-FONDS: Jeunesse socialiste.** — Assemblée, mercredi 14 février, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple, salle N° 1, 5<sup>e</sup> étage. Ordre du jour: défense spirituelle et Société des officiers (rapport de Ch. Augsburger et discussion, au sujet de la plaquette éditée par cette société); détermination de l'attitude de la J. S. à l'égard des prochaines élections communales; organisation d'une conférence publique.

**LE LOCLE.** — Mercredi 14 février, à 20 h., salle du parti, comité et militants. A 19 h. 45, dans la même salle, Commission des candidats.

**GROUPE DES DÉPUTÉS.** — Réunion jeudi 15 février à 20 h., au Buffet de la Gare, Neuchâtel (1<sup>er</sup> étage). Ordre du jour: celui de la session.

**MEMBRES DU BUREAU:** au même endroit, à 18 h.

**CORTAILLOD: Séance d'information publique.** — «Comment remplir une déclaration d'impôts», mercredi

14 février, à 20 h., à l'Hôtel de Commune.

## CANTON DE GENÈVE

**Commission d'urbanisme,** jeudi 15 février, à 20 h. 30, au Café du Boulevard, boulevard George-Favon.

**Groupe de formation, Brazil,** à 20 h. 30, jeudi 15 février.

**RIVE DROITE: Comité.** — Vendredi 16 février, à 20 h. 30, Bois-Gentil, rue Ernest-Pictet.

**GENÈVE: Commission pour la réorganisation de la Jeunesse socialiste.** — Lundi 19 février, à 18 h. 30 au Café Brazil. Tous les membres de la jeunesse peuvent participer à cette réunion.

## CANTON DE VAUD

**VEVEY: Réunion du comité.** — Jeudi 15 février, à 20 h. 30, au Touring (salon d'angle).

**LAUSANNE: Groupe socialiste du Grand Conseil.** — Séance de groupe lundi 19 février à 9 h., salle à manger de la Maison du Peuple.

## LA SITUATION

1. URSS	4	4	0	0	36-3	8
2. Tchécoslovaquie	4	4	0	0	24-8	8
3. Suède	4	4	0	0	19-10	8
4. Canada	4	3	0	1	22-8	6
5. Finlande	4	1	0	3	9-19	2
6. Etats-Unis	5	1	0	4	16-23	2
7. Allemagne Est	4	0	0	4	5-35	0
8. Allemagne Ouest	5	0	0	5	8-33	0

● Groupe B: Norvège—Autriche, 5-4; Japon—Roumanie, 5-4.

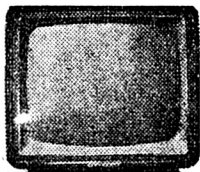
## Faux bruit

★ Contrairement aux bruits qui ont couru après la course, le jury du slalom géant n'a été saisi d'aucune protestation concernant Willy Favre et l'Autrichien Heini Messner, dont on disait qu'ils avaient manqué une porte. Le seul concurrent du premier groupe disqualifié a été l'Autrichien Werner Bleiner, qui avait manqué une porte en fin de parcours.

★ Le président de la Confédération Willy Spuhler a envoyé un télégramme de félicitations aux trois Suisses qui ont obtenu des médailles à Grenoble, soit Daetwyler, Kaelin et Favre.

★ Les épreuves féminines de patinage de vitesse sont achevées. Les grandes triomphatrices sont les Hollandaises, puisque Stien Kaiser, en prenant la troisième place hier dans le 3000 m., a complété le succès de Ans Schut, qui fut la gagnante de cette même épreuve. Les grandes battues sont les Soviétiques, qui n'ont sauvé l'honneur que grâce à Titova, première sur 500 m. et deuxième sur 1000 m. Lidia Skoblikova, détentrice de six médailles d'or olympiques, va devoir quitter Grenoble sans avoir décroché la moindre récompense.

★ Voici la répartition des médailles après la septième journée, dans l'ordre, or, argent, bronze: Norvège, 2 2 1; France, 2 2 0; Hollande, 2 1 2; Italie, 2 0 0; Etats-Unis, 1 3 1; Finlande, 1 2 1; URSS, 1 2 1; Autriche, 1 1 3; Allemagne de l'Ouest, 1 1 0; Suède, 1 0 1; Tchécoslovaquie, 1 0 1; Suisse, 0 2 1; Allemagne de l'Est, 0 1 1; Roumanie, 0 0 1.

LES PROGRAMMES  
RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

Mardi 13 février 1968

**SOTTENS.** — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 68. 20.20 Intermède musical. 20.30 «Ivanov», drame. 22.30 Inf. 22.35 Jeux olympiques. 23.15 Disques. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Jeux olympiques. 20.00 Vingt-quatre heures de la Vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Nouveautés de l'enregistrement. 21.30 Vie musicale. 21.50 «La Foire de Sorotchintzi», opéra gal. 22.20 Violon et piano. 22.30 Anthologie du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Lecture. 16.30 Mus. et divertissement. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.40 Jeux olympiques. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 20.30 Pour ou contre l'amnistie fiscale? 21.15 Mus. champêtre. 22.15 Inf. 22.25 Jeux olympiques.

Mercredi 14 février 1968

**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Le Parfum de la Dame en noir», feuilleton. 13.00 Jeux olympiques. 13.10 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert. 15.50 Israël-Suisse, football.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Mus. 6.20 Concert champêtre. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-

radio. 8.30 Symphonie. 9.00 Entracte. 10.05 Mus. au XVII<sup>e</sup> siècle. 10.20 Radioscolaire. 10.50 Pages de Saint-Saëns. 11.05 Radio-orch. 12.00 Orch. et chants. 12.40 Rendez-vous de midi. 12.45 Jeux olympiques. 14.00 Magazine féminin. 14.25 Jeux olympiques. 14.30 Concert. 15.05 Divertissement pop.

## A la TV romande

Mardi 13 février 1968

17.00 Jeux olympiques. 18.15 Bulletin. 19.35 Rendez-vous. 20.00 Téléjournal. 20.20 Jeux olympiques. 20.35 Carrefour. 20.50 «L'Accusé», film. 21.40 Jeux olympiques. 23.00 Téléjournal.

Mercredi 14 février 1968

8.15, 11.00 et 11.45 Jeux olympiques.

## A la TV française

Mardi 13 février 1968

**1<sup>re</sup> chaîne.** — 17.00 Jeux olympiques. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Actualités régionales. 19.40 «Les Atomistes», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Jeux olympiques. 20.35 A propos. 20.45 «La Bonifas», film. 22.15 Jeux olympiques. 22.45 Orch. philharmonique. 23.15 Actualités.

**2<sup>e</sup> chaîne.** — 17.00 Jeux olympiques. 19.40 Aventures de Joé. 19.45 Actualités. 20.00 Zoom. 21.00 Des agents très spéciaux. 22.00 Jeux olympiques. 23.00 Actualités.

Mercredi 14 février 1968

**1<sup>re</sup> chaîne.** — 8.15 Jeux olympiques. 11.30 Histoires sans paroles. 11.45 Jeux olympiques. 13.00 Actualités. 13.30 Jeux olympiques.

**2<sup>e</sup> chaîne.** — 11.45 Jeux olympiques.

grande partie de la journée à la chasse, loin de chez vous, lorsque ta mère reste seule à la maison. Qui fait ton ouvrage et soigne ton bétail quand tu es absent?

— Mon bétail est facile à soigner. Je n'ai qu'une vache et un mouton. Ma mère leur donne du foin, en attendant que j'arrive. Si je ne suis pas là, elle demande à un voisin de traire la vache.

— Mais qui cultive ton terrain?

— Je te trouve bien curieuse, sais-tu?

— Dans ce cas, je ne t'adresserai plus de questions.

— Oh! questionne seulement. Mon oncle t'aura déjà dit, sans doute, que je perds mon temps à la pêche et à la chasse; il ne se gêne pas à cet égard. Je ne gagne pas de l'argent aussi facilement que lui: pour avoir quelques sous, je dois me donner de la peine.

— M. Argozat ne m'a point parlé de toi; il ignore même que nous avons été à l'école ensemble et que nous nous tutoyons.

— Puisque tu es ici en service, je viendrai te voir quelquefois. Je t'ai toujours trouvée gentille, et j'ai du plaisir à causer avec toi. Et puis, il faut que je te le dise: mais réellement tu es encore plus jolie que lorsque je te rencontrai à la montagne en été, tu te souviens?

— Je ne tiens pas à entendre tes flatteries, Paul. Si tu viens chez ton oncle, c'est pour lui, mais non pour moi, absolument pas. Je n'ai à recevoir de visite d'aucun garçon.

— Diantre! tu es devenue bien fière?

— Pas fière du tout, Paul; mais très décidée dans ce que je viens de te dire.

— Tu as donc mauvaise opinion de moi, comme aussi mon oncle?

— Je n'ai aucune opinion. As-tu l'intention d'attendre le retour de M. Argozat?

— Non, ma foi pas. Je vais partir dans un instant. Tu diras à mon oncle que j'ai passé pour le voir et que je reviendrai un autre jour.

— Me permets-tu de te donner un conseil à titre d'ancienne camarade d'école?

— Certainement.

— Eh bien, quand tu reviendras, ne prends avec toi ni fusil ni chien. Je crois que ton oncle ne verrait pas avec plaisir que tu employes une partie du temps à la chasse.

— Peut-être bien que tu as raison. Mais, dis-moi donc: n'as-tu pas par-là un verre de vin? Sur le café, j'en prendrais bien une «goutte». J'ai encore une bonne heure et demie de chemin, avant d'arriver chez nous.

— Je t'ai dit que je n'en ai pas.

Paul ayant fini de manger, Elisa ôta ce qui était sur la table, lava la tasse et l'assiette, puis remit le tout à sa place. Paul s'était levé; il prit un bout de cigare dans une poche de son gilet, frotta une allumette contre son pantalon, et remplit la cuisine de la forte odeur d'un tabac médiocre.

— Un autre avis que je te donnerai encore, dit Elisa, c'est de ne pas fumer ici. Ton oncle ne le permet à personne dans la maison.

— Oui, je le sais; aussi ne fumerai-je pas, s'il était ici.

— Tu pourrais aussi ne pas fumer pour moi;

ton cigare est fort; il m'incommoderait très vite.

— Allons; je vois que je n'ai pas le don de

t'être agréable aujourd'hui. Adieu, Elisa. Mes amitiés à mon oncle.

— Adieu. Salue ta mère de ma part. Ton pantalon est crotté; veux-tu une brosse?

— Non; à la chasse on ne s'inquiète pas de ces minuties. Un peu de terre et de boue au bas du pantalon, qu'est-ce que c'est ça!

Elisa ne refusa pas une poignée de main au neveu de son maître, bien que la conversation de Paul, son genre débraillé, volontaire, et ses compliments ne lui plussent guère. Elle savait du reste, et voyait trop bien que le jeune homme aurait dû suivre un meilleur chemin. L'oncle eût certainement fait une scène, s'il l'avait trouvé chez lui en tête-à-tête avec sa domestique, et se faisant servir par elle sans la moindre hésitation. Paul était un joli garçon, point mal doué, mais qui, gâté par une mère faible, n'avait jamais voulu se mettre sérieusement au travail, et perdait le temps comme nous savons, quand il n'en passait pas une bonne partie au cabaret. Ses affaires étaient en mauvais état. Sur un petit bien de terre qui pouvait valoir, maison comprise, une quinzaine de mille francs, il en devait sept mille; et l'on se souvient que le docteur avait payé un intérêt pour lequel son neveu était menacé de poursuites juridiques. Si Paul Hermy continuait à flâner, à dépenser son argent comme il le faisait, la situation ne pouvait manquer de s'aggraver d'année en année. Et cela finirait comme cela finit toujours dans un cas pareil, par une vente forcée ou l'expropriation de tout ce qu'il possédait.

(A suivre)

La servante  
du docteur

Simple histoire par Urbain Olivier

26

Quand le neveu revint à la cuisine, le café et le lait étaient sur la table, ainsi que du pain blanc, en tranches déjà coupées.

— Sers-toi, lui dit Elisa.

— Non; verse toi-même.

Paul agissait pi que comme s'il eût été chez lui.

— Tu n'as pas de beurre? demanda-t-il.

— Non; mais j'ai du fromage.

— Eh bien, donne-s-en «voir» un morceau. J'ai mangé peu de chose depuis ce matin.

Elisa mit le fromage sur la table, une assiette et un second couteau.

— J'ai peine à comprendre, dit-elle pendant que Paul mangeait, que tu puisses passer une

## La Chaux-de-Fonds

## La douane doit-elle travailler dans l'ombre?

Après deux mois passés à fouler la neige tombée en abondance, une envie irrésistible vous pousse à retrouver le terrain, surtout lorsque, pour vous, le ski n'est plus qu'un heureux souvenir. C'est pourquoi, samedi, nous avons pris le chemin de Biaufond, histoire aussi de nous préparer à la rencontre franco-suisse de la Roche-aux-Chevaux du dernier dimanche de février, à laquelle nous sommes fidèles depuis toujours.

Nous avons eu l'agréable surprise de trouver la côte, qui s'étend au-dessus de la ferme Genin, complètement débarrassée de la neige. Notre optimisme nous a même fait apparaître la belle demeure des Esserdilles entourée d'un souffle d'avant-printemps. Et un coin de prairie particulièrement vert, au-dessus de l'habitation des douaniers, nous invitait déjà à nous munir d'un couteau à notre prochaine visite pour cueillir la dent-de-lion.

## Une bizarrerie de la douane

Au passage, nous avons constaté que le petit bâtiment de la nouvelle douane n'avait toujours pas été aménagé intérieurement. Nous osons espérer qu'au moment de son inauguration officielle on ne parlera pas de la rapidité de la construction qui marque notre époque.

D'ailleurs, les douaniers ne doivent pas se réjouir de quitter leur bâtiment de bois, provisoire, pour passer du soleil à l'ombre. Pourquoi avoir reconstruit sur l'ancien emplacement, car le bâtiment précédent, miné par l'humidité, n'avait pas résisté? Pourquoi avoir érigé la nouvelle maison si loin de la barrière qui marque la frontière? Pourquoi ne pas l'avoir dotée d'une marquise qui puisse servir d'abri aux douaniers et aux touristes qui doivent s'y arrêter pour les opérations de douane? Cette marquise aurait peut-être présenté un danger en raison de l'étroitesse de la route; c'est une raison de plus de se poser la question de savoir les motifs qui ont empêché la construction du bâtiment à la place de la maison de bois provisoire, où elle n'aurait gêné personne et aurait servi d'abri aux douaniers de service à deux pas de la barrière frontalière. On invoquera peut-être des motifs économiques. Nous n'en croyons rien. Malgré que le bâtiment soit très petit, il a été doté de vastes dalles de béton d'une épaisseur telle que nous serions curieux d'en connaître le prix. Et l'on ne doit pas avoir tenu compte de la valeur que représente l'ensoleillement pour la santé du personnel appelé à y travailler. Il est pourtant important pour l'administration de protéger le capital humain. E.M.

## Le Locle

## Assemblée de la musique ouvrière La Sociale

Une trentaine de musiciens, plus quelques amis, étaient réunis au Cercle ouvrier, samedi après midi 10 février; c'est G. Jeanneret qui conduisit les opérations. (Plusieurs excuses dont celle d'H. Eisenring, pour cause de grippe.)

J.-C. Schwab lit le procès-verbal de l'assemblée de l'an passé, établi avec soin et précision.

**Rapports.** — Le président Jeanneret retrace les événements de l'exercice passé, marqué essentiellement par le cinquantième anniversaire de la Sociale. Problème des temps actuels: assurer un effectif satisfaisant aux nombreuses manifestations qui figurent au programme.

Trois nouveaux membres sont reçus. Bravo!

Beaucoup de travail pour le comité, on s'en doute.

Le président présente, schématiquement le programme pour 1968. Il ne sera pas possible, cette année encore, de songer aux nouveaux équipements.

R. Sunier, caissier, détaille les comptes. Le dévouement de tous, une gestion prudente, l'apport dû à la compréhension, de la commune: tout cela a pour résultat une situation financière absolument saine.

L'impression de bon ordre dans les affaires financières est confirmée par le rapport des vérificateurs, donné par Ch. Mattern.

**Fréquentation.** — Environ 120 prestations avec un taux de présence de 72%. Dix musiciens avec zéro ou une absence, dix avec deux à quatre absences. Résultat tout de même remarquable.

**Direction.** — M. Aubert, tout en disant sa satisfaction au sujet du résultat de 1967, exprime une certaine préoccupation concernant le recrutement.

Rapports adoptés sans beaucoup de discussions, après que G. Jeanneret eut remercié chacun du travail effectué.

**Distinctions.** — 12 ans, M. Reymond, une étoile; 20 ans, troisième étoile, J. Schulthess; 25 ans, une couronne à une étoile, M. Droz et F. Pochon; 35 ans, une couronne à trois étoiles et la channe, G. Peçon. Félicitations à ces fidèles.

Un certain nombre de cuillers en argent sont distribuées aux plus réguliers des musiciens.

**Nominations.** — Le président, notre ami G. Jeanneret, désire être relevé de ses fonctions. Problème difficile, dont la solution prendra quelque temps et fera transpirer ceux qui devront trouver le remplaçant. G. Peçon, J.-P. Sunier, W. Braillard, en collaboration avec le comité se mettront en campagne incessamment.

**COUP DE... CANARD;** — Treize heures trente environ, hier. Sur l'artère nord du «Pod», une file de voitures est immobilisée, sans raison apparente. Autour de la première, on voit un agent et un jeune homme danser un étrange ballet... Que se passe-t-il donc? On aura bientôt l'explication de l'incident: l'agent et le jeune homme, presque à plat ventre sous l'auto, finissent par ramener au jour un... canard! Pas content du tout, le palmipède, qui paraissait trouver trop bref le moment de trailler que son insolite présence avait provoqué!

**RENCONTRE DES SKIEURS ROMANDS DU CAS.** — Samedi et dimanche, 120 skieurs des sections romandes du Club alpin suisse ont participé à une rencontre annuelle organisée, cette année, à La Chaux-de-Fonds. Ils ont tenu, le premier jour, en fin d'après-midi, leur assemblée des délégués sous la présidence de M. R. Emery et en présence de M. J. Haldimann, préfet des Montagnes, de G. Petithuguenin, conseiller communal, de M. Hector Meyer, président central du CAS, etc.

L'assemblée a rapidement débattu des questions statutaires, elle a notamment confié définitivement la prochaine rencontre romande à la section fribourgeoise, Moléson, et celle de 1970 aux Diablerets.

M<sup>e</sup> Couchepin a ensuite présenté une conférence sur le thème «Exploitation et protection de la montagne».

Après un vin d'honneur offert conjointement par l'Etat de Neuchâtel et la commune de La Chaux-de-Fonds, les participants ont pris part à un souper officiel servi à l'Ancien-Stand, suivi d'une partie récréative.

Hier, ces 120 skieurs ont pris la route du Mont-d'Amin sur la chaîne du Jura. Ils se sont réunis au chalet du club où ils ont pris le repas de midi avant de regagner la métropole horlogère.

## COMMUNIQUE

«Les Mousquetaires au Couvent» au Théâtre. — Opérette classique française par la Troupe des Théâtres de Monte Carlo-Dijon-Besançon, avec en tête d'affiche le baryton Etienne Bernard et Suzanne Sorano. Location ouverte à la Tabatière du Théâtre.

## CARNET DU JOUR

## Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Outrage à la Pudeur».  
RITZ: 20.30, «Sissi».  
PLAZA: 20.30, «Le Commissaire Maigret à Pigalle».  
EDEN: 20.30, «Peyrol le Boucanier».  
CORSO: 20.30, «Les Grandes Vacances».  
SCALA: 20.30, «Le Diable à Trois».

## Divers

AMPHITHEATRE: 20.15, «Les plantes protégées», conférence avec projections  
CONSERVATOIRE: 17.00, Francis Zanlonghi, violon, et Paulette Zanlonghi, piano.  
THEATRE: 20.30, «Les Mousquetaires au Couvent», opérette.  
GALERIE DU MANOIR: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 19.00, affiches de Georges Mathieu.  
MUSEE D'HORLOGERIE: 19.00 à 21.00, chefs-d'œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Pharmacie d'office

Pharmacie Neuenschwander Industrie 1.

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**LES VERRIÈRES: Enseveli.** — Hier après midi, Jean-Bernard Egger, quinze ans, sortait de l'Hôtel de Ville. A ce moment, une avalanche descendit du toit et ensevelit le jeune homme sous sa masse. Par bonheur, des témoins de l'accident lui portèrent immédiatement secours et parvinrent à le dégager avant qu'il ne soit trop tard. Ainsi, J.-B. Egger s'en tire avec une commotion.

**MOTIERS: Au Tribunal de police.** — Sous la présidence de M. Ph. Favarger, le tribunal avait à s'occuper du cas de trois agriculteurs, qui avaient déjà payé des amendes administratives pour importation de frippes. Mais qui devaient encore répondre d'infraction à la loi sur les épizooties et au règlement d'exécution.

O. E. a été condamné à 400 fr. d'amende et 58 fr. 60 de frais; F. B. à 200 fr. d'amende et 31 fr. 50 de frais; enfin, H. B. à 100 fr. d'amende et 16 fr. de frais. Les amendes seront radiées du casier judiciaire dans un délai d'un an.

**LES BAYARDS: Violente collision.** — Une violente collision s'est produite hier près de la gare des Bayards entre une voiture française et une auto neuchâteloise à laquelle elle avait négligé d'accorder la priorité. Ce sont les passagers des deux voitures qui ont souffert du choc: la femme du conducteur français, M<sup>me</sup> M. Dufour, a subi des contusions, et M<sup>me</sup> P. Huguenin, des Verrières, a été blessée aux genoux.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

## Bassecourt: Forum sur le suffrage féminin

Un forum ayant pour thème le suffrage féminin s'est tenu vendredi dernier à Bassecourt, sous les auspices du Centre d'éducation ouvrière de Delémont et environs. Il a été présidé par H. Parrat, préfet et président du Comité d'action en faveur du suffrage féminin du district.

Tout d'abord, M<sup>me</sup> Lucette Favre, députée socialiste au Grand Conseil neuchâtelois, fit part à l'assistance très attentive de son expérience de mère de famille s'intéressant à la politique, et de la manière dont elle concevait que les deux s'accordaient très bien.

Ensuite, Pierre Gassmann (soc.) parla du projet lui-même. Rappelons que c'est sur son intervention au Grand Conseil bernois que les citoyens du canton devront se prononcer au sujet de la modification de la loi sur l'organisation communale. Si ce projet est accepté, les communes auront la possibilité d'accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité. Ce n'est donc qu'un petit pas vers l'égalité des droits de la femme.

Pour terminer, Georges Scherrer (soc.), maire de Delémont, a défini le rôle important que pourraient jouer nos compagnes dans la vie d'une commune.

Jean-Pierre Boegli, président du CEO, remercia les personnes présentes de s'être déplacées afin de débattre ce point important sur lequel la Suisse a pris un retard considérable, difficile à combler.

**Votez OUI à la révision de la loi sur l'organisation communale le 18 février!** j.-c. p.

**PLEIGNE: Un enfant se tue.** — Samedi après midi, Philippe Keller, huit ans, de Pleigne, jouait avec un

camarade dans la grange d'un voisin. Mais, étant sur le «solier» (aire de la grange), il fit une chute de 2 m. et donna de la tête sur une dalle de béton. Transporté à l'Hôpital de Delémont, le pauvre gosse dû être transporté dans un établissement de Bâle où il est décédé dans la nuit de dimanche à lundi.

**SAINT-URSANNE: Mort de l'ancien maire.** — Samedi s'est éteint à l'Hôpital de Porrentruy, M. J. Migy-Fattet, ancien maire de Saint-Ursanne. Il présida aux destinées de la commune durant vingt ans.

## Chronique de Saint-Imier

**LA DOYENNE N'EST PLUS.** — Lundi, on a conduit au champ du repos, M<sup>me</sup> Berthe Gostely, née Biedermann, enlevée à l'affection des siens après une courte maladie, à l'âge de 99 ans. C'est au soir d'une longue vie avec ses heures gaies et ses heures sombres, après avoir passé une heureuse vieillesse dans le domicile de sa fille et de son gendre, M. Fr. Bernasconi-Gostely, entrepreneur dans notre localité, que celle dont on s'appropriait à célébrer le centième anniversaire s'est endormie.

**LES NOUVEAUX DOYENS.** — Du côté féminin, à la suite du décès de M<sup>me</sup> B. Gostely, M<sup>me</sup> Sophie-Elie Reymond-Goy, née le 15 mars 1876, est devenue la doyenne, alors que du côté masculin, le titre est tenu par M. D. Wingeier, né le 22 août 1874.

**LA RANÇON DU SPORT BLANC.** — Pendant le dernier week-end, les pentes du Chasseral ont été tout particulièrement fréquentées et les remonte-pentes ont travaillé au maximum. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner s'il y eut huit accidentés dont deux enfants: jambes cassées et clavicule brisée.

## Noté en marge du Grand Conseil bernois

La deuxième semaine de session du Grand Conseil bernois a débuté par les affaires de la Direction des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique. Au banc du gouvernement, Henri Huber a répondu avec clarté aux différentes interventions, alors que le parlement a voté plusieurs crédits. Relevons ceux qui concernent le Jura: Champoz recevra une subvention de 255 000 fr. pour des canalisations pour eaux usées; Liesberg, pour le même objet, recevra une subvention de 96 000 fr.; alors que le Syndicat intercommunal pour une station régionale à Laufon encaissera une subvention de 4 292 034 fr. sur un devis de 18 800 000 fr. Ce syndicat groupe sept communes.

Hier après midi a également eu lieu le vote de la loi sur le subventionnement. Par 128 voix contre 2, cette loi a été acceptée en première lecture. Relevons le nombre très considérable d'abstentions. L'entrée en matière avait été votée par 147 voix contre 16. C'est en deuxième lecture, à la session de mai, que se jouera le sort final d'une loi qui — c'est presque certain — ne trouvera pas l'agrément du peuple.

La fin de l'après-midi fut consacrée à l'entrée en matière de la loi sur les finances, dont le président de la commission est Jean-Roland Graf (soc.). Peu après 16 h., le parlement commençait la lecture article par article de cette loi. CHARLES WISARD.

## Bienne

## Le Parti socialiste romand de Bienne dit non à l'amnistie fiscale

Une amnistie fiscale n'a de valeur que si elle est accompagnée de mesures propres à rendre, à l'avenir, toute fraude quasi impossible. En 1960, l'ancien conseiller fédéral Bourgnicht faisait état, dans son rapport, de quelque 20 milliards de francs de capitaux immobiliers soustraits au fisc. Ce rapport prétendait encore que 650 millions de rendement de cette même fortune échappaient au contrôle. M. Bourgnicht s'exprimait ainsi lors du dernier projet d'amnistie: «Même une amnistie ayant un résultat fiscal satisfaisant reste sans effets durables, à moins que des mesures appropriées ne rendent la fraude sinon impossible, du moins notablement plus difficile et beaucoup plus risquée. Or, sans effets durables, une amnistie apparaît comme un simple cadeau offert aux fraudeurs, donc comme une mesure qui ne peut se justifier ni du point de vue éthique et juridique, ni du point de vue de la politique fiscale.»

M. Bourgnicht, qui n'était pas socialiste, résume ici notre point de vue. Les Chambres fédérales n'ont malheureusement pas retenu les considérations de l'ancien homme d'Etat lors de l'élaboration du projet d'arrêt qui nous sera soumis les 17 et 18 février. Aussi longtemps qu'aucune mesure particulière ne sera prévue pour combattre la fraude, toute amnistie est un leurre. Elle encourage les fraudeurs à recommencer... aussitôt pour leur conscience mise à l'aise. C'est pourquoi un parti qui défend les intérêts de ceux qui sont imposés jusqu'à leur dernier

centime ne peut souscrire à un tel projet.

Le 8 juin 1967, le conseiller fédéral Bonvin, «ministre» de nos finances, réclamait lui aussi devant les Chambres «des mesures d'ordre législatif et administratif propres à empêcher à l'avenir la fraude fiscale». Pourquoi rien n'a-t-il été prévu? Probablement parce que l'on sait que de telles mesures seraient lourdes de conséquences pour nos gros financiers.

C'est pourquoi nous voterons NON à l'amnistie fiscale les 17 et 18 février. Parti socialiste romand.

**RECOURS DE LA SECTION DE MADRETSCH.** — Donnant suite à une décision unanime de l'assemblée générale du Parti socialiste de Bienne-Madretschi, W. Gurtner, président de cette section, a fait recours auprès du Comité directeur du Parti socialiste suisse contre l'exclusion d'Arthur Villard du groupe socialiste du Grand Conseil bernois. Les autorités cantonales du parti ont, en effet, approuvé cette exclusion. Le recours affirme qu'A. Villard n'a pas violé la discipline du parti, mais qu'il estime, «en bon démocrate», avoir le droit de faire dans certains cas des réserves au sujet de cette discipline. Le recours assure, en outre, que par son exclusion, A. Villard est «dégradé», qu'il devient un «député de deuxième classe». En conclusion, le Comité directeur du PSS est invité à annuler la mesure d'exclusion.

**CAMBRIOLAGE.** — Un magasin de radio-télévision de la rue Dufour a reçu la visite de cambrioleurs, durant la nuit de samedi à dimanche. Les malfaiteurs ne se sont emparés que de 80 fr. en espèces. Ils ont par contre fait main basse sur des objets en vente, raflant pour 5000 fr. de marchandises.

## Vu... Lu... Entendu...

«Un sujet brûlant qui nous intéresse tous. Qu'est-ce? Le Vietnam? La faim dans le monde? Quelque grand problème économique, politique ou social? Pas du tout! Cette phrase figure en exergue d'une annonce pour... un film nudiste! Ah, ouïche, voilà une cause digne de la passion des foules...»

# ★ GENÈVE EN BREF ★

**L'ÉTAT N'A PAS TROUVÉ 5 MILLIONS.** — Dernièrement, la « Tribune de Genève » titrait en gras que, grâce à la réévaluation du centime additionnel, le canton avait trouvé cinq millions de plus à mettre au budget. A la suite de cet article quelque peu optimiste et trompeur, le Conseil d'Etat a réagi vigoureusement auprès de notre confrère et a publié le communiqué suivant :

Des informations parues récemment dans la presse ont fait état pour la ville de Genève d'une augmentation de la valeur budgétaire du centime additionnel pour 1968 ensuite du rendement meilleur prévu de ce dernier pour 1967.

La question se pose dès lors des conséquences éventuelles de cette situation pour les finances cantonales et plus particulièrement pour le projet d'augmentation de l'impôt sur les véhicules à moteur.

D'entrée de cause, le Conseil d'Etat tient à relever que sur la base des résultats provisoires des contributions publiques pour 1967, qui ne manifestent qu'une très faible différence par rapport aux montants budgétés, il n'est pas possible de réévaluer les recettes prévues pour 1968.

D'autre part, en ce qui concerne le canton, la plus-value annoncée pour la ville de Genève de l'impôt sur le revenu est compensée par des moins-values d'autres recettes auxquelles ne participe pas cette dernière. Au surplus, les différences existant entre les sources de recettes des communes et du canton, de même que la répartition très inégale de la matière imposable par communes, font que telle conclusion prise quant à la situation financière de l'une ou de l'autre ne s'applique par forcément au canton.

Dans ces conditions, le Conseil d'Etat est d'avis que l'augmentation de l'impôt sur les véhicules à moteur s'avère toujours nécessaire.

**GENÈVE DANS L'ENFANCE.** — Notre cité a accueilli du 5 au 10 février, vingt-cinq spécialistes de l'enfance, soigneusement sélectionnés, en provenance de toutes les régions du monde.

Ce voyage d'études était organisé par le Centre international de l'enfance, dont le siège est à Paris et qui joue un rôle capital sur le plan international, et notamment dans les pays en voie de développement, dans le domaine du perfectionnement du personnel technique, de la recherche médico-sociale et de la diffusion de la documentation scientifique.

La délégation a notamment visité la Clinique de pédiatrie, l'Institut des sciences de l'éducation, le Centre d'études pédagogiques, les classes de langage et pour infirmes moteurs cérébraux, le Centre d'observation de Conches, des classes enfantines ordi-

naires et spécialisées, ainsi que les divers services de l'Office de la jeunesse. La cité satellite d'Onex et son centre social leur ont été présentés par M. Argand, maire.

Au nom du Conseil d'Etat, M. A. Chavanne, a reçu la délégation à la salle de l'Alabama et lui a souhaité la bienvenue.

A noter que le Centre international de l'enfance, fondé en 1949 par le professeur Debré sous l'égide des Nations Unies, a organisé depuis la guerre, 225 cours qui ont réuni 12 000 participants venant de 120 pays. Le choix de Genève, pour ce voyage d'études, a été dicté par la valeur de notre équipement et de nos services en faveur de l'enfance.

**CONSEIL MUNICIPAL DE LANCY.** — C'est en présence d'une très nombreuse assistance que s'est déroulée la dernière séance. Après une brève partie administrative, les autorités de Lancy avaient organisé une émouvante cérémonie en l'honneur de M. Alphonse Bernasconi qui, depuis 21 ans, participe aux destinées de la commune au sein du Conseil administratif. Tour à tour, M. Bourgeois, au nom du Conseil municipal, le maire Babel, au nom du Conseil administratif, M. Jean-Jacques Berta, au nom du groupe chrétien-social et M. Pisteur, au nom du personnel communal, rendirent hommage d'une manière émouvante à cet actif et dévoué magistrat. Personne n'avait oublié M<sup>me</sup> Bernasconi, qui fut associée aux sentiments de gratitude et magnifiquement fleurie.

Si bien souvent les socialistes n'étaient pas en unité de pensées avec M. Bernasconi, ils se plaisaient à reconnaître ses qualités d'homme d'action qui lui ont permis, entouré des conseillers administratifs et municipaux, de travailler au magnifique développement de la commune.

Yvette Rosselet.

**ATTRICTIONS SPATIALES AU XXXVIII<sup>e</sup> SALON DE L'AUTO.** — L'an dernier déjà, sous la forme d'une intéressante maquette, le monde de l'espace et de ses moyens de conquête avait fait une apparition remarquable à Genève. Il s'agissait d'une capsule Gemini en réduction.

Cette année, c'est une capsule grandeur nature qui sera présentée au Salon de l'auto, du 14 au 24 mars prochain. Rappelons que cet engin a permis aux spécialistes américains de réussir la plupart de leurs exploits spectaculaires de ces derniers temps, notamment divers rendez-vous et la sortie de cosmonautes dans l'espace. Mais Gemini ne sera pas seule. Elle sera entourée en bonne place par un modèle du véhicule orbital appartenant au programme Apollo, ayant la lune pour objectif, entraîné par la fusée géante Saturne, haute de plus

de cent mètres, et par une maquette du module lunaire lui-même destiné à permettre l'exploration de notre satellite naturel.

On peut être certain que profanes et initiés prendront un égal plaisir à faire plus ample connaissance avec ces produits merveilleux du génie inventif de l'homme, appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans l'évolution de la science et de la connaissance des mondes extra-terrestres.

Mais la présence de la technologie spatiale ne fera bien sûr pas oublier l'existence d'une autre technique parallèle, plus directement terrienne : celle de l'industrie automobile présente avec ses voitures de tourisme, ses poids lourds, ses véhicules spéciaux, ses grandes carrosseries et ses accessoires.

**HOCKEY SUR GLACE : Genève-Servette-Viège.** — Le match prévu pour samedi 17 février 1968, à 20 h. 30, est avancé au vendredi 16 février, à 20 h. 30.

## Culture et cités dortoirs

Récemment, la ville d'Onex a eu la joie de recevoir le Théâtre de Carouge et le Centre dramatique romand qui présentent deux excellentes pièces : « Capitaine Karageuz », de L. Gaulis et « Monsieur Bonhomme et les Incendiaires » de Max Frisch. Ces deux représentations attirèrent plusieurs centaines de spectateurs. Je ne m'attacherai pas à faire la critique de ces deux pièces, d'autres, plus qualifiés que moi, l'ayant déjà faite.

Ce que je voudrais mettre en évidence, c'est que le théâtre peut aussi avoir sa place dans les communes suburbaines. Cela est d'autant plus vrai que le Théâtre de Carouge, après une longue tournée à l'étranger, a fait sa rentrée « carougeoise » à Onex, sur une scène qui n'est peut-être pas la meilleure, mais qui s'est révélée suffisante pour recevoir une troupe ayant une certaine célébrité. Cela prouve que des possibilités existent en dehors de la ville de Genève pour des réalisations théâtrales de valeur.

Cette rentrée théâtrale s'est faite le lendemain d'un débat au Grand Conseil où il a été question de coordination en matière de culture et de vie artistique. La droite, et surtout M<sup>me</sup> Girardin, avait l'air de considérer que cela ne va pas si mal que ça à

## Le Diable et les Dix Commandements

Michel Simon, Alain Delon, Micheline Presle, Louis de Funès, Lino Ventura, Charles Aznavour, Georges Wilson, Fernandel, et bien d'autres encore...

De grands noms : on s'attend à un film réussi. On est déçu. Le film de Duvivier n'est pas aussi divertissant qu'il promet de l'être. Mais n'allons pas jusqu'à dire qu'il est mauvais et ennuyeux. La seule présence de Michel Simon suffit à relever largement son niveau. Fidèle à lui-même, le grand acteur ne laisse pas de faire rire aux éclats. Ses interventions ouvrent clément le film. C'est incontestablement à sa présence que nous devons le meilleur de la soirée.

Le développement consiste en une série de sketches satiriques, illustrant avec plus ou moins d'humour cinq des dix commandements : ne pas jurer, ne pas convoiter le bien de son prochain, ne pas tuer, ne pas se faire d'image taillée, honorer son père et sa mère...

Les sketches sont interrompus tour à tour par l'intervention du diable, symbolisé par un effroyable serpent au ton cynique et effronté...

Micheline Presle, Alain Delon, Charles Aznavour et Fernandel incarnent des personnages qui leur vont assez mal et leur intervention nous indispose terriblement à certains moments. Le rôle de Fernandel est particulièrement mauvais et dépourvu d'humour...

Le grand défaut du film est justement de ne pas être en mesure de soutenir une attaque piquante et humoristique. Il débouche trop souvent dans le banal. En un mot, tout cela manque de « sel »...

Enfin le film n'a pas de véritable signification, et même si telle n'est pas sa présentation, on regrette cependant que la puissante emprise de Satan ne soit pas exploitée plus à fond.

Déconseiller ce film serait peut-être une critique un peu sévère, mais alors allons-y sans illusions... n'oubliant pas que l'indifférence est le meilleur état d'appréciation des choses.

Danièle Vaudrey.

## Memento genevois

CASINO-THÉÂTRE (☎ 24 20 37) : 20.30, « Mary-Mary », comédie américaine en trois actes de Mrs Jean Kerr, adaptée par Marc Albert Sauvageon, avec B. Auber, P. Bonzans, H. Lauriac, Jo-Johnny, J. Michel.

Centre d'études orientales. — Le vendredi 16 et le lundi 19 février, à 18 h. 15, salle 48 de l'Université, M. Charles Maystre, professeur ordinaire, fera deux conférences sur les « Fouilles du Centre d'études orientales au Soudan en 1967-1968 ». Ces conférences sont gratuites; le public y est admis sans formalité.

## GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DEVILLE — Grand-Rue 39 - Téléphone 24 99 48 - Mets et boissons de 1<sup>er</sup> choix - Deux salles pour sociétés et banquets.

## Offres d'emploi

VILLE DE GENÈVE

Une inscription est ouverte pour

### L'exploitation de la buvette de la Halle de Rive

(gérance)

Les conditions sont fixées par un cahier des charges qui peut être consulté au Service des loyers et redevances, cour Saint-Pierre 2.

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- être de nationalité suisse;
- satisfaire aux exigences légales relatives à la profession (moralité — antécédents — certificat de capacité);
- justifier d'une expérience approfondie dans ce genre d'exploitation.

Les offres doivent être adressées au Service des loyers et redevances, cour Saint-Pierre 2, case postale Rive, 1211 Genève 3, d'ici au 29 février 1968.

Le secrétaire général du Conseil administratif: R. MÉROZ

## Le 20<sup>e</sup> cross international SATUS

Alors que la Fédération romande ouvrière de gymnastique Satus tenait son congrès annuel samedi après midi à l'Hôtel Métropole et que la Commission technique fédérative Satus siégeait au Centre des loisirs de la FOBB à Chouilly samedi et dimanche matin, le cross international organisé par l'Union sportive du travail de Plainpalais s'est disputé dimanche après midi par un temps relativement frais.

Ainsi que c'est son habitude, le Conseil administratif de la ville de Genève avait tenu à marquer comme il se doit l'organisation de ce meeting international de cross, réunissant les meilleurs spécialistes européens du moment.

Une réception à laquelle avaient répondu quelque 200 invités, autorités, organisateurs et sportifs eut lieu samedi en fin d'après-midi dans les salons de l'Hôtel Métropole.

M. Raisin, conseiller administratif, délégué aux sports, ouvrit la partie officielle, apportant les vœux de la

Municipalité de la ville de Genève pour le plein succès de cette grande manifestation sportive. Marquant d'une façon tangible l'intérêt du Conseil administratif, M. Raisin remit un plat aux armes de la ville au comité genevois Satus à l'occasion de cette 20<sup>e</sup> édition du cross international. M. H. Sviatsky, président, remercia les autorités de la ville de Genève pour leur effort permanent en faveur des sports en général.

On notait la présence d'André Chavanne, conseiller d'Etat et conseiller national; de E. Weber, conseiller national de Zurich, président central de la Satus, M. J. Vincent, conseiller national, Claude Ketterer, conseiller administratif et Madame, ainsi que de nombreux députés et conseillers municipaux et des principaux dirigeants genevois Satus.

Des souvenirs furent remis à ceux qui sont sur la brèche pour l'organisation annuelle du cross international, soit: MM. Bellone, Châtelain et Collet.

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



CHRONIQUE VAUDOISE

Les socialistes vaudois contre l'amnistie fiscale

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois constate que les Chambres fédérales ont supprimé les mesures de renforcement du contrôle fiscal dont le Conseil fédéral avait assorti son projet d'amnistie. Elles ont cédé aux pressions des milieux économiques hostiles à tout moyen de lutte efficace contre la fraude.

Le Comité directeur du Parti socialiste vaudois constate qu'une telle amnistie serait propre à encourager la fraude plutôt qu'à la réprimer. De surcroît, il est convaincu qu'elle serait

inopérante, l'expérience ayant démontré qu'une amnistie inconditionnelle non accompagnée de mesures de nature à exercer certaines pressions sur les fraudeurs, ne peut aboutir qu'à des résultats modestes. Le produit que pourrait atteindre le projet soumis au peuple ne résoudrait aucunement les problèmes financiers posés aux cantons et aux communes.

Pour ces diverses raisons, le Comité directeur du Parti socialiste vaudois invite les électeurs vaudois à repousser le projet d'amnistie fiscale.

Assises du Parti radical vaudois

Songe-t-on à quitter les rênes du pouvoir?

Le Parti radical vaudois — comme tous nos lecteurs le savent certainement! — a tenu son congrès cantonal samedi après midi, à Lausanne, sous la présidence de M. Chevallaz. Ce dernier s'est félicité de la marche de son parti. Si nous en croyons l'Agence télégraphique suisse, il a notamment déclaré:

«La situation du Parti radical vaudois se justifie au sein du Parti radical suisse par son activité et le soutien qu'il apporte à l'agriculture. Le Parti radical, qui est gouvernemental, tient à ce que le pays soit bien dirigé.»

Ces fortes paroles ont semé la perplexité dans bien des cœurs. En effet, si M. Chevallaz exprime ouvertement le désir que le pays soit bien dirigé, cela n'implique-t-il pas tacitement la volonté des radicaux d'abandonner les rênes du pouvoir? Connaissant la subtilité du syndic lausannois, cette interprétation nous paraît raisonnable. Evidemment, l'incidente «qui est gouvernemental» enlève quelque peu de clarté à la phrase. Mais ce fin lettré qu'est M. Chevallaz n'a-t-il pas simplement cédé à la tentation de faire une rime, fût-elle de mirilton?

Dans l'ambiance bucolique qui régnait samedi, c'est bien possible.

On remarquera, d'autre part, que M. Chevallaz a reconnu que la situation du Parti radical vaudois se justifiait, au sein du radicalisme, par le soutien qu'il apporte à l'agriculture.

Comme on n'est pas sans ignorer le fossé qui sépare celle-ci du chef radical incontesté, M. Schaffner, et qu'on sait l'ardeur antigouvernementale des masses paysannes, on en arrive à penser que ce soutien confirme une volonté de se retirer sur l'Avant-tin.

Pour le bien du pays, qu'est-ce que les radicaux ne feraient pas!

L'avenir nous dira ce qu'il en est.

Pour le reste, les orateurs ont été moins sybillins. M. R. Junod, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, s'est expliqué sur le problème laitier. A la suite de son exposé, les délégués ont adopté, à l'unanimité, une résolution nègre blanc — ou plu-

LAUSANNE: Travaux à l'Hôpital cantonal. — Dès le jeudi 15 février et jusqu'à la fin des travaux d'agrandissement de l'Institut d'anatomie pathologique, la cour conduisant à la chapelle de l'Hôpital cantonal ne sera plus accessible aux véhicules.

AVANT LE GRAND CONSEIL VAUDOIS

ENSEIGNEMENT DE LA RYTHMIQUE. — En septembre 1965, Ch. Ogay (soc.) avait développé une motion sur l'enseignement de la rythmique qui tendait notamment à l'introduction, dans la législation cantonale, de la notion de maître et de maîtresse de rythmique et à son assimilation avec celle de maître de chant, de dessin ou de gymnastique. Les travaux de la commission paritaire étant terminés, il a demandé à l'exécutif si une décision avait été prise sur la classification des maîtres et des maîtresses de rythmique?

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat répond notamment: «Dans la prati-

que, les maîtres et les maîtresses de rythmique sont assimilés, aussi bien dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, aux maîtres et aux maîtresses dits spéciaux, tels que les maîtres et les maîtresses de gymnastique, de dessin ou de musique, qui forment une même catégorie, avec trois classifications cependant, selon qu'ils enseignent au niveau gymnasial, au niveau des collèges ou dans les classes primaires et enfantines.

Sur le plan des dispositions légales et réglementaires, les travaux sont en voie d'achèvement; l'arrêté du Conseil d'Etat sur les brevets spéciaux doit

être modifié de toute façon, car la préparation des maîtres de musique et celle des maîtres de dessin subit une modification importante: il mentionnera l'enseignement de la rythmique et le brevet de maîtresse de rythmique parmi les brevets reconnus par le Département de l'instruction publique.

Au demeurant, le Conseil d'Etat présentera cette année encore, au Grand Conseil, un rapport sur les problèmes soulevés, notamment, par la motion que Christian Ogay a développée.»

POUR LE TECHNICUM VAUDOIS D'YVERDON. — Le Conseil d'Etat propose au législatif cantonal d'accepter un crédit de 870 000 fr. en vue de la poursuite des études d'architecture, jusqu'à l'étude du devis détaillé, pour la construction du Technicum cantonal vaudois à Yverdon.

Rappelons qu'un concours avait déjà été ouvert entre architectes en 1965 et que 38 projets avaient été déposés dans le délai prévu.

Par la suite, on avait prié les auteurs des cinq premiers projets primés de reprendre leur étude et, finalement, on opta pour celui de M. C. Paillard, de Zurich, qui fut désigné pour la poursuite des études.

Aujourd'hui, le Conseil d'Etat demande le crédit destiné à couvrir les frais d'étude du projet définitif et les devis détaillés.

Par la suite, il reviendra devant le Grand Conseil pour solliciter de sa part les crédits de construction.

Le cube du projet Paillard, le plus bas des cinq projets commandés par le Conseil d'Etat, est de 86 000 m<sup>3</sup>. Les autres projets varient entre 90 706 et 107 534 m<sup>3</sup>. Le coût approximatif du technicum peut être estimé à 31 millions 500 000 fr.

Au Théâtre municipal de Lausanne

«Les Bains», de Maïakovski

Ce spectacle, apporté par la Compagnie du Théâtre de Caen, est un régal. Mise en scène avec une rare intelligence et interprétée à la perfection, la pièce de Maïakovski, auteur russe qui se suicida peu de temps après sa création, en 1930, est une joyeuse satire des mœurs bureaucratiques slaves. Elle va plus loin, même. L'autorité, le parti, les hauts fonctionnaires en prennent un bon coup. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que je constate, chez certains auteurs soviétiques, des audaces d'ironie que l'on ne trouverait pas dans certains pays dits libéraux...

Mais cette satire se double d'une intense poésie, provenant du texte, des situations et surtout d'une vision du monde et des hommes extrêmement originale.

Les «Bains», comme toutes les autres œuvres de Maïakovski, devançaient leur temps, faisaient réaction contre le goût populaire qui restait étonnamment traditionaliste. Cette œuvre, pourtant limpide comme le rire qu'elle provoque, devait déconcerter

le public de l'URRS d'il y a quelque quarante ans.

C'est un véritable feu d'artifice, avec de fulgurants traits d'esprit, des passages visionnaires et prophétiques côtoyant le burlesque. C'est encore, souvent, un chant d'espoir dans les destinées de l'humanité future. Et puis, c'est aussi une histoire, celle de l'inventeur d'une machine à remonter le temps qui se heurte à l'imbécillité des ronds-de-cuir.

Les acteurs, nous l'avons dit, sont parfaits, pleins de joie, dynamiques, subtils, grandioses. Ce spectacle est au répertoire des productions d'aujourd'hui qui nous ont déjà proposé des œuvres dont nous gardons un heureux souvenir: «Le Métro fantôme», «Les Hussards», «La Famille Arlequin», etc.

Les comédiens, nombreux, nous pardonneront de ne pas les citer. Disons au moins que l'adaptation française est d'Elsa Tridet, la mise en scène d'Antoine Vitez et la chorégraphie de Jacques Giraud. Bravo!

Géo-H. BLANC.

tôt café au lait! — qui s'oppose aux «solutions inopérantes» (réd.: encore une confirmation qu'on en a assez du pouvoir!) telles qu'elles ont été présentées à Berne et propose:

- que soient prises à court terme des dispositions permettant de diminuer le cheptel bovin par une campagne d'élimination limitée dans le temps;
- que l'on applique pleinement, à long terme, les mécanismes prévus par une législation qui vise à mettre en valeur les ressources du sol suisse par une orientation judicieuse de la production agricole.

Enfin, parce que même si on songe à abandonner les responsabilités gouvernementales, on reste radical, on a abordé le problème de l'or et de la monnaie (orateur: M. J. Golay), et on est arrivé à la conclusion vraiment pas très originale que ce métal est irremplaçable «pour le maintien d'une monnaie stable et l'équilibre des relations entre les hommes de tous les pays».

En outre, par 131 voix contre 57, le congrès se prononça en faveur de l'amnistie fiscale pour bien montrer qu'il était conséquent avec lui-même dans son opposition gouvernementale. En effet, le matin même, le Comité cantonal du parti s'était prononcé contre celle-ci! Vêbé.

A travers le pays vaudois

PULLY: Mort d'un ancien syndic. — Samedy, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Ch. Besson qui a été, de 1924 à 1967, notaire à Pully et syndic de 1941 à 1961. M. Besson a présidé de 1960 à 1962 l'Union des communes vaudoises. Il était, depuis 1947, le secrétaire général et le trésorier de la Fondation du général H. Guisan qui a pour but d'apporter une aide aux soldats malades. Il a représenté la Municipalité de Pully dans le conseil de la Fondation Ramuz.

AUBONNE: Une centenaire. — M<sup>me</sup> Marthe Boiteux-Langet, née le 9 février 1868 à Môtiers (Val-de-Travers), retirée depuis 1962 à l'Hôpital d'Aubonne, a fêté, vendredi, ses cent ans révolus, en bonne santé. Elle a eu la visite de M. Convers, préfet du district, et des autorités communales. C'est la veuve d'un missionnaire qui a travaillé pendant quinze ans au Zambèze.

Septembre musical de Montreux

Nous avons reçu, près de huit mois à l'avance, le programme du futur festival montreuisien. Sous l'égide de son nouveau directeur, M. René Klopfenstein, il a fort belle allure. Qu'on en juge:

Huit orchestres: de la Suisse romande, philharmonique de New York, symphonique de Radio-Berlin, du Mai florentin, de chambre de Lausanne, de chambre de Rouen, brandebourgeois de Berlin et le Hallé Orchestra de Manchester présenteront leurs programmes à Montreux, à Vevey et à Chillon.

Le chœur du festival, préparé par André Charlet, y créera à Saint-Martin, à Vevey, le «Requiem de Cimarosa», après près de deux cents ans d'oubli. Il donnera encore une exécution de la «Passion selon Saint Jean».

La musique «ultra d'avant-garde» remplira trois soirées, tout comme l'orgue, tandis que le mime et l'opérette seront à l'affiche une fois.

Mais le festival a encore d'autres activités: a) un prix mondial du disque; b) un concours international de flûte; c) la projection de films musicaux, tels que «Fantasia» et «West Side Story»; d) une exposition universelle de pochettes de disques.

Souhaitons aux auditeurs comme aux responsables, M. Klopfenstein et M<sup>mes</sup> Hirsch-Klopfenstein et Menthonnex, de ne pas se perdre dans un programme si riche qu'il doit faire du 23<sup>e</sup> Septembre musical, au moins l'égal des précédents.

Nous sommes nés pour vivre en commun; notre société est une volute de pierres liées ensemble qui tomberaient si l'une ne soutenait l'autre. Sénèque

LIQUEURS Morand MARTIGNY

tapis

Qualité  
Choix  
Prix avantageux

Iynedjian

Bas rue de Bourg 7, Lausanne

Même maison à Berna, vis-à-vis Hôtel Bellevue-Palace

Cinéma Lausannois

<p><b>A. B. C.</b> Tél. 22 35 52-53</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Première vision - Eastmancolor</p> <p>Un film d'action, de haute tension, un vrai suspense plein de mystère</p> <p><b>JERK A ISTANBUL</b></p> <p>Michel Constantin, Anny Duperey, Pierre Richard</p>	<p><b>Bel-Air</b> Tél. 25 53 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans</p> <p>Grande première suisse romande</p> <p>Parlé français</p> <p>Un superwestern à l'italienne, avec Giuliano Gemma</p> <p><b>RINGO NE PARDONNE PAS</b></p> <p>Sophie Daumier, Jacques Sernas</p>	<p><b>Cinéac</b> Tél. 22 74 99</p> <p>Permanent: 14.00 à 23.00 7 ans</p> <p>Horaires spécial: 2 séances</p> <p>L'inoubliable chef-d'œuvre de Charlie Chaplin</p> <p><b>LA RUÉE VERS L'OR</b></p> <p>Le classique du rire</p>	<p><b>Métropole</b> Tél. 23 62 22</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Grande première vision</p> <p>Français Panavision Technicolor (Toutes fautes suspendues)</p> <p><b>JAMES BOND 007</b></p> <p><b>CASINO ROYAL</b></p> <p>P. Sellers, U. Anders, D. Niven, O. Welles, C. Boyer, G. Raft, D. Lavi, W. Holden, J. Huston, D. Kerr</p>	<p><b>Palace</b> Tél. 22 13 30</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Première vision</p> <p>Deux êtres séduisants et mystérieux</p> <p><b>LE TREIZIÈME CAPRICE</b></p> <p>Un film de Roger Boussinot, avec Marie Laforêt, Pierre Brice, Pascale Roberts</p> <p>En couleurs</p>	<p><b>Rex</b> Tél. 23 43 51</p> <p>14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans</p> <p>Première vision</p> <p>Parlé français Technicolor</p> <p>L'homme qui réussit son propre kidnapping mieux que ses ravisseurs...</p> <p>Anthony Quinn</p> <p><b>LES DÉTRAQUÉS</b></p> <p>Faye Dunaway (Bonnie et Clyde) Michael Parks</p>				
<p><b>Athénée</b> Tél. 23 24 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>Première vision - En couleurs</p> <p>Dès les premières minutes une action dure sans bavure, grâce à une mise en scène d'une rare minutie</p> <p><b>TECHNIQUE D'UN MEURTRE</b></p> <p>Robert Webber Franco Nero, J. Valérie</p>	<p><b>Bourg</b> Tél. 22 86 22</p> <p>14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans</p> <p>Première suisse - 2e semaine</p> <p><b>FACE A FACE</b></p> <p>Révélation du Festival de Locarno 1967</p> <p>Un film grec de Robert Mantooulis «Un film pétillant d'esprit» («Tribune») Version originale, sous-titres français</p> <p>Faveurs suspendues à 21.00</p>	<p><b>Colisée</b> Tél. 32 51 25</p> <p>14.30, 20.30, en français 16 ans</p> <p>Horaires spécial: 2 séances</p> <p>1re vision (3 h. de projection)</p> <p>Julie Christie dans le dernier film de John Schlesinger</p> <p><b>LOIN DE LA FOULE DÉCHAINÉE</b></p> <p>(FAR FROM THE MADDING CROWD) avec Terence Stamp, A. Bates, P. Finch</p> <p>Toutes fautes suspendues</p>	<p><b>Moderne</b> Tél. 26 28 77</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Mieux qu'un western hors série, un tout grand film d'action dramatique, avec Steve McQueen et Raf Vallone</p> <p><b>NEVADA SMITH</b></p> <p>de Henri Hathaway</p> <p>Couleurs Parlé français</p>	<p><b>Romandie</b> Tél. 23 47 64</p> <p>14.30, 20.30 16 ans</p> <p>Grande première</p> <p>Yves Montand Eve Mariensaint, James Garner Francoise Hardy A. Sabato</p> <p><b>GRAND PRIX</b></p> <p>Les plus hallucinantes courses d'automobiles, filmées en 70 mm., sur écran vistarama</p> <p>Faveurs suspendues</p>	<p><b>Atlantic</b> T. 22 11 44-45</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>Parlé français - Eastmancolor</p> <p>La fantastique histoire vraie d'Eddie Chapman, un des plus grands espions de la deuxième guerre mondiale</p> <p><b>TRIPLE CROSS</b></p> <p>Yul Brynner, Claudine Auger, Gert Froebe, Chr. Plummer, Romy Schneider</p>	<p><b>Capitole</b> Tél. 22 51 32</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 18 ans</p> <p>Scope - Couleurs</p> <p><b>EL CHUNCHO QUIEN SABE ?</b></p> <p>Un western passionnant</p> <p>Gian Maria Volonte, Martine Beswick Klaus Kinski</p>	<p><b>Eldorado</b> Tél. 22 16 12</p> <p>14.30, 17.00, 20.30 16 ans</p> <p>DERNIER JOUR</p> <p>Première vision</p> <p>Parlé français Eastmancolor</p> <p><b>L'ESPION</b></p> <p>Un film choc avec Montgomery Clift, Hardy Kruger, Macha Meril</p>	<p><b>Montchou</b> Tél. 26 05 87</p> <p>15.00, 20.30 16 ans</p> <p>Erstaufführung</p> <p>Nach Edgar Wallace: «Ganster in London»</p> <p><b>DAS RAETSEL DER ROTEN ORCHIDEE</b></p> <p>Christopher Lee Marisa Mell, Adrian Hoven Klaus Kinski</p>	<p><b>Corso-Renens</b> Tél. 24 90 35</p> <p>20.30 12 ans</p> <p>Parlé français - Couleurs</p> <p><b>CES MERVEILLEUX FOUS VOLANTS DANS LEURS DROLES DE MACHINES</b></p>

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## VIETNAM: RIEN DE CHANGÉ

Le calme a continué à régner à Saigon dans la nuit de lundi à mardi.

Dans le reste du pays, Vietcong et Vietnamiens du Nord continuent leurs opérations de harcèlement.

Les bases de Bien-hoa, à 30 km. au nord de Saigon, et de Tra-noc, à six kilomètres à l'ouest de Can-tho, dans le delta, ont été bombardées pour la seconde nuit consécutive.

Les bombardiers stratégiques «B-52» ont pilonné à trois reprises lundi et mardi matin des concentrations de troupes vietnamiennes du nord autour de la base de Khe-sanh. Ils ont également bombardé des entrepôts, des concentrations de troupes et des positions fortifiées vietcong dans la province de Binh-duong, à 60 km. au nord-nord-ouest de Saigon.

«Toutes les opérations de secours ennemies ont été brisées et les forces révolutionnaires maintiennent leur contrôle à Hué», déclare un communiqué des forces armées populaires de Thua Thien-huê, cité par l'agence d'information du Vietnam du Nord.

D'autre part, le journal de langue anglaise «Saigon Daily News» an-

mien a décidé d'interdire à Air-Force le survol du territoire, «parce qu'Air-France dessert le Cambodge et la Chine communiste, pays opposés au Vietnam du Sud».



Johnson a bien de quoi faire la grimace...

## FGDS - PC: L'ENTENTE PROGRESSE

Désaccord persistant au sein de l'opposition de gauche sur les problèmes extérieurs, mais perspective d'un accord partiel sur certains objectifs de politique intérieure, tel est, selon l'agence AFP, l'état des relations qu'a défini M. Waldeck-Rochet, secrétaire général du Parti communiste, hier devant la presse. Il a toutefois montré quelque optimisme quant à une union plus étroite de ces forces dans la perspective de l'«après-gaullisme». On apprend que la prochaine rencontre au sommet entre le Parti communiste et la Fédération aurait lieu le 23 février.

## Bonn: Pas de conflit dans la coalition

Le danger d'un conflit relatif à la politique étrangère, et plus spécialement à la politique pratiquée à l'égard de l'Est, au sein de la coalition gouvernementale ouest-allemande semble écarté, à la suite d'une déclaration du Parti chrétien-démocrate ouest-allemand. Après avoir prononcé une allocution, en présence du chancelier Kiesinger, Barzel, président du parti, a constaté qu'il n'y avait pas de doute sur le soutien apporté à la politique étrangère gouvernementale par les

chrétiens-démocrates et chrétiens-sociaux. Cette déclaration faisait suite à une nouvelle rapportant que W. Brandt avait déclaré, en fin de semaine, lors d'une réunion locale du Parti socialiste ouest-allemand, «qu'il ne serait plus ministre des Affaires étrangères», si on l'empêchait de faire usage des principes de base de politique étrangère, et plus particulièrement orientale, énoncés dans la déclaration gouvernementale.

## Koweït ne veut plus être le mécène arabe

Le Gouvernement koweïtien renonce jusqu'à nouvel ordre à être le trésorier des pays arabes et à financer leurs grands projets de développement.

Au cours de la séance de la Chambre qui s'est déroulée samedi, le ministre koweïtien des Finances et des Pétroles a fait savoir que «le Fonds

koweïtien pour le développement économique arabe» suspendait ses activités jusqu'à nouvel avis. Le ministre a expliqué que «le gouvernement ne pouvait fournir au fonds de développement les crédits nécessaires en raison des circonstances critiques que traverse le monde arabe».

## Grève générale annoncée en Sicile

Une grève générale des travailleurs siciliens a été proclamée pour mercredi par les organisations syndicales de toutes tendances politiques. Celles-ci, dans un communiqué, précisent que le mouvement a pour but de «solliciter des mesures organiques aptes à redresser la situation économique de la Sicile en particulier dans la partie occidentale gravement atteinte par le tremblement de terre». De plus, dans un appel à la population, elles déclarent: «Il faut transformer l'immense malheur qui a frappé la Sicile en une occasion de progrès et de développement.»

Cette décision des syndicats intervient au moment où le gouvernement central de Rome (la Sicile étant une région autonome) met au point un plan d'ensemble de réparation des dommages, de reconstruction et de relance économique pour les zones sinistrées. Le financement de ce plan, qui nécessiterait des crédits d'environ 200 milliards de lires, pose des problèmes d'autant plus délicats que le Parlement n'a plus que quelques semaines d'existence, les élections générales devant avoir lieu avant le mois de juin.

## Le vieux rêve bourgeois du Moyen-Orient

La visite du général Aref permet de voir que les «sophismes» et les «tentations» évoqués par le général de Gaulle au cours du dîner en l'honneur de l'invité irakien font partie des fondements de la politique du gouvernement. Raisonner comme si le maître de l'Irak était un champion de la liberté dans le monde est un sophisme caractérisé. Vouloir pénétrer au Moyen-Orient au nom d'une tradition remontant à Charlemagne et d'une odeur de pétrole plus récente est une tentation qui pourrait conduire au pire.

Reconnaissons au général Aref un mérite: celui de la franchise. Interrogé par notre confrère «Le Monde» au sujet des nombreux Irakiens emprisonnés pour des motifs politiques, il a tranquillement répondu qu'il ne connaissait que des détenus de droit commun coupables d'avoir violé la loi interdisant l'activité des partis politiques, ce qui, pour un distributeur de tracts, coûte, selon lui, six mois de prison. Répondant au général de Gaulle qui venait d'exposer les lignes principales de sa solution du conflit israélo-arabe, il a tout aussi tranquillement affirmé que «la crise du Moyen-Orient ne pourra être résolue que par l'effacement de toutes les traces de l'agression. Le problème palestinien est, dans son origine, le problème d'une agression sur un peuple spolié de sa patrie...», ce qui signifie, en clair, la volonté de remettre en cause la création de l'Etat d'Israël par les Nations Unies. Enfin, les propos du chef de l'Etat irakien à l'Hôtel de Ville de Paris ont été

l'occasion d'une diatribe stupéfiante à l'égard des Israéliens, écoutée dans la gêne par certains des présents qui avaient cru devoir assister à la réception d'un des hommes politiques les plus totalitaires du bassin méditerranéen.

Ajoutons pour mémoire que le gouvernement Aref n'a pas accepté le cessez-le-feu exigé par l'ONU le 10 juin 1967, ce qui rend suspectes ses affirmations de fidélité aux décisions des Nations Unies; qu'il porte les responsabilités les plus lourdes dans la situation faite au peuple kurde, la fragile paix actuelle n'étant que la conséquence des échecs militaires subis par les forces gouvernementales et non pas d'une volonté délibérée d'accorder à une minorité ethnique les droits qui sont les siens; et nous aurons un tableau à peu près complet d'un pouvoir honoré par le Gouvernement français alors qu'il n'est guère plus digne de l'être que celui des colonels d'Athènes.

La France est, en réalité, entrée résolument dans la compétition impérialiste au Moyen-Orient, reprenant les vieux rêves qui animèrent beaucoup d'hommes d'Etat bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. Le général de Gaulle a placé cette région du monde parmi celles où la France a une revanche à prendre depuis la deuxième guerre mondiale, qui vit le déclin de notre influence politique avec la perte de la Syrie, perte voulue par l'Angleterre Churchillienne. L'Irak constitue, dans une telle perspective, un objectif de choix, puisque l'influence britannique y a été réduite à l'extrême et que l'in-

fluence communiste, depuis une opération identique à celle menée en Indonésie, n'a pu se développer. Et, de même qu'il existe une coalition de neutres dits progressistes, le rapprochement franco-irakien peut créer les bases d'une coalition des neutres réactionnaires dans laquelle la France serait appelée à bénéficier de la situation privilégiée de la puissance dispensatrice des crédits et des armements.

Le peuple israélien peut ainsi avoir une nouvelle occasion de réfléchir sur la signification pratique pour lui de la politique gaulliste. Certaines illusions, qu'on a essayé d'entretenir par des déclarations apaisantes ou par des échanges de correspondance, deviendraient mortelles à long terme. S'il fallait justifier la vente d'un armement moderne à l'Irak par une levée de l'embargo sur celui dû à Israël, qu'y gagnerait la sécurité israélienne et la cause de la paix au Moyen-Orient? La course aux armements ne représente pas une solution heureuse pour un conflit qui dure depuis plus de vingt ans, parce qu'il s'est toujours trouvé posé en termes d'épreuves de force et pratiquement jamais en termes politiques.

L'Etat israélien ne semble donc pas pouvoir tirer des avantages durables des relations ambiguës imposées par Paris et qui cachent assez mal, au-delà des affirmations d'indépendance, une volonté de réinstaller au Moyen-Orient la présence française par le soutien des nationalismes les plus excessifs et des gouvernements les plus dictatoriaux. Claude Fuzier.

(Tiré du «Populaire».)

## Les 27: Mise à jour du fichier des grands bourgeois d'affaires suisses

(Suite de la première page)

vous le rôle de M. Imboden, les attaches bâloises de M. Labhardt, sans parler de celles de M. Tschudi. Tous les nouveaux venus sans exception confirment la prépondérance exceptionnelle de l'économie suisse allemande. (Il est vrai que cette année, 1967-1968, on pourrait saluer l'accession de M. Emmanuel Faillietaz, SBS, Câbleries, Swissair, c'est une belle réussite personnelle, marginale malgré tout, par rapport aux forces réelles du capitalisme suisse.)

Sur neuf «promotions», sept au moins sont le fait d'hommes qui appartiennent aux grandes familles (Boveri, Gugelmann, Iselin, de Muralt, Reinhardt, E. Schmidheiny, Sulzer). Intéressant, par exemple, d'observer que M. A. F. Sulzer gagne son troisième fauteuil non pas grâce à l'UBS, ce qui serait de règle pour un Sulzer, mais par le Crédit Suisse, fief des groupes Boveri, Schmidheiny.

## Généralités

Les centres sont Winterthour, Zurich, Bâle. Une exception de taille pour la Suisse orientale, les Schmidheiny et présence bernoise nouvelle (von Muralt et Gugelmann). Compte tenu des accords qui lient, aujourd'hui, de nombreuses sociétés, notamment dans le domaine de la métallurgie, on peut affirmer que la concentration du capitalisme suisse s'est nettement renforcée.

Il se confirme que la participation à la vie nationale ne se fait plus par le canal de l'action politique. M. Nello Celio, certes, a été absorbé par la ma-

gistrature. Mais M. Robert Bühler n'a pas été réélu aux dernières élections sur la liste radicale zurichoise; il n'est que premier des vivants ensuite. Cet échec ne stimulera pas ses pairs à s'exposer à semblable mésaventure. Rappelons aussi que M. Obrecht, de Soleure, que seule l'absence de concentration de l'industrie horlogère, empêchait de figurer dans la strate supérieure de la bourgeoisie, a dû interrompre sa carrière politique. Ce n'est pas que, surchargé de travail, il ait choisi l'essentiel, ainsi que nous l'avions dit en interprétant sa décision mais parce qu'une règle interne du Parti radical soleurois limitait à vingt ans la durée des mandats politiques.

Dépolitisation confirmée donc. Les grands bourgeois préfèrent intervenir par le canal de leurs associations économiques; leur domaine est d'ailleurs celui de l'exportation et de la politique commerciale; c'est là leur domaine réservé; nul doute, à voir la nature de leurs entreprises, familiales ou du moins consanguines et collatérales, travaillant pour le marché mondial, qu'ils ont choisi notre destin national. Ce n'est pas celui de l'Europe. Certes la concurrence européenne et américaine exige des regroupements. Mais ces regroupements se font; tout est en place pour les faciliter, ils ont été très efficaces dans la métallurgie; l'Europe ne contraind pas les industriels suisses à muer, elle les pousse à être eux-mêmes, endogames, unis, dans un petit pays où ils n'ont pas à craindre que le pouvoir économique leur soit disputé; à partir du bastion suisse, ils ont créé le plus riche empire commercial du monde, proportionnelle-

ment à la population. Etre seigneurs du château fort helvétique, pour mieux organiser les lointaines expéditions, c'est la politique qu'ils ont choisie pour nous. La politique locale intéresse désormais d'autres catégories d'hommes: ou bien les porte-parole des associations professionnelles, ou bien les dirigeants de Migros. Ceux de Migros travaillent commercialement sur le marché intérieur; eux sont plus logiquement appelés à participer à la politique nationale. Tant qu'ils n'empiètent pas sur le domaine réservé des industries, nulle inquiétude pour la grande bourgeoisie suisse!

## Contre-force

La mise à jour de notre fichier confirme en fin de compte les conclusions que nous tirions il y a un an. Les centres de décision économiques et politiques, au sens large du terme, sont hors de notre portée. Géographiquement, on les repère à Zurich, à Winterthour, à Bâle; quant aux hommes, ils constituent un patriciat uni par les liens familiaux et par les droits de la fortune.

Nous n'avons pas le sentiment que, dans le même temps, les forces politiques indépendantes de ces milieux ou syndicales ou les entreprises collectives se soient renforcées. Au contraire.

La démocratie suisse doit se contenter d'un réformisme limité. Mais le déséquilibre entre le pouvoir économique et ses contre-pouvoirs semble atteindre, bientôt, un point critique.

D. P.

\* Voir notre journal des 7 et 12 février.

## EN QUELQUES LIGNES

● MADRID. — Plusieurs étudiants qui avaient pris la parole au cours d'une assemblée libre lundi ont été arrêtés à la sortie de la Faculté de philosophie et de lettres. D'autre part, selon des informations de bonne source, la police a procédé à de nombreuses arrestations d'étudiants à leurs domiciles au cours des dernières 48 heures.

● BONN. — Dans une motion adoptée à l'issue d'une réunion en assemblée générale, les étudiants de l'Université de Bonn (RFA), demandent la démission de leur recteur. Cette initiative est motivée par l'attitude du recteur qui avait demandé l'intervention de la police pour mettre fin à une grève sur le tas observée devant son bureau par une quarantaine d'étudiants.

● ROME. — Les étudiants, au nombre d'une centaine, qui occupaient depuis onze jours la faculté de médecine de Rome, ont évacué les locaux lundi soir. Ils entendaient ainsi protester contre la lenteur apportée par le Parlement à approuver la réforme universitaire et contre le caractère «insuffisamment démocratique» de cette réforme.

● KHARTOUM. — M. Nouredine Sayed, ministre soudanais des ressources animales, a démissionné pour protester contre la dissolution de l'assemblée constituante. D'autre part, le commandant en chef des forces armées soudanaises s'est adressé au procureur général du pays pour lui demander quelle attitude l'armée devait prendre sur le conflit constitutionnel.

● PARIS. — Environ un demi-million de tonnes de blé français vont être livrées à la Chine.

● LAGOS. — Après avoir démenti la prise de la ville de Nsukka par les forces biafraïses, le Gouvernement nigérien a démenti lundi les informations selon lesquelles les importants centres d'Opi et d'Ukehe auraient été occupés par les Biafraïses.

● NEW YORK. — On déclarait lundi soir au secrétariat de l'ONU que le Conseil de sécurité va se réunir mercredi après midi pour examiner la plainte déposée par le comité du Sud-Ouest africain contre l'Afrique du Sud, à la suite de la condamnation à des peines de prison de 37 ressortissants de ce territoire par les autorités sud-africaines.

● NEW YORK. — Les New-Yorkais, qui ont vu disparaître cinq grands journaux en cinq ans, pourront, à partir du 11 mars lire un nouveau quotidien qui ne publiera pas de nouvelles mais offrira des opinions et commentaires sur les arts, les affaires, la politique, la mode et les sports: le «New York Daily Commun».

● NEW YORK. — Le sénateur républicain Javits, de New York, et son collègue démocrate E. Kennedy, du Massachusetts, tous deux adversaires de la politique vietnamienne du président Johnson, ont invité le gouvernement à avouer que la situation militaire est arrivée au point mort. Aussi, réclament-ils de l'administration Johnson qu'elle recherche un compromis.

● PALERME. — Plusieurs nouvelles secousses ont été enregistrées en Sicile occidentale. Elles ont atteint les degrés six et demi, cinq et demi et cinq de l'échelle Mercalli.

● MARSEILLE. — Le port de Marseille va être partiellement rouvert au trafic. Les pêcheurs de sardines, qui avaient installé la nuit dernière des barrages de chalutiers pour fermer les passes nord et sud du port de commerce et l'entrée du Vieux-Port, ont en effet décidé de rouvrir la passe nord.

● TRIESTE. — Un tremblement de terre d'une violence exceptionnelle a été enregistré hier matin par les sismographes de l'Observatoire géophysique de Trieste. L'épicentre du séisme a été localisé à 14 200 km. au nord-est de Trieste. La secousse a été telle que ses conséquences devraient être «catastrophiques» estime-t-on à l'observatoire.

● ROME. — Pietro Nenni, vice-président du conseil et président du Parti socialiste unifié, a été opéré d'une hypertrophie de la prostate dans une clinique romaine. L'intervention a parfaitement réussi.

● SAINT-CHAMOND. — Cinq membres d'une même famille dont trois enfants ont été tués lundi après-midi dans un accident de la route près de Saint-Chamond, dans le centre-est de la France.